

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

REVUE
DE BRETAGNE

DE

VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA
Société des Bibliophiles Bretons

TOME XX

6^e Livraison. — Décembre 1898



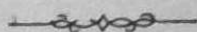
PARIS ET NANTES

1898

— S'adresser pour la rédaction de la REVUE à M. OLIVIER DE GOURCUFF:
Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 11^{bis}, rue Faraday, à Paris,

— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS :
s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 1, rue
Royale, à Nantes.

Le Mouvement en faveur du Celtique Armoricaïn



Lorsqu'en 1896, l'Association Bretonne fonda le Comité de Préservation du Celtique Armoricaïn, nous étions loin de nous attendre au magnifique essor que prendrait la campagne entreprise dans ces assises solennelles de la Bretagne. Aujourd'hui les consolants résultats que nous avons obtenus nous permettent d'espérer un triomphe prochain. Il y a quelques mois, l'auteur de ces lignes se trouvait, au moment de la retraite annuelle de la *province Saint-Yves*, à la maison principale des Frères de l'Instruction Chrétienne, dits de la Mennais, à Ploërmel ; autour de lui s'étaient groupés les instituteurs chrétiens du Finistère et des Côtes-du-Nord dont les élèves appartiennent à des familles bretonnantes ; la question mise à l'ordre du jour de cette réunion improvisée était la participation des écoles primaires à la lutte pour la préservation du Celtique Armoricaïn : une grande idée se dégagait de l'échange de vues fait en ce moment. Pour arriver facilement à apprendre le français et à comprendre son génie, sans détriment pour la langue maternelle, les enfants de Basse-Bretagne seront traités à l'avenir, comme les petits Provençaux du célèbre Frère Savinien ; ils recevront l'enseignement religieux en breton et s'exerceront par des exercices faciles et élémentaires de thèmes et de versions au tableau noir à distinguer les formes propres aux deux langues. Au point de vue de la formation intellectuelle, ils auront donc une véritable supériorité sur les enfants de la partie française qui n'entrent en communication qu'avec le Génie d'une seule langue.

Cette transformation de l'enseignement primaire ne saurait s'accomplir en un jour. Les Congrégations religieuses sont encore insuffisamment préparées à se servir de la langue bretonne, bien qu'elles prennent soin d'envoyer des maîtres d'origine celtique dans

leurs écoles de Basse-Bretagne ; mais peu à peu, à mesure que les heureux effets de cette méthode éclateront avec plus d'évidence à tous les yeux, les futurs instituteurs s'efforceront de s'initier, dès le juvénat et le scolasticat, à la lecture et à l'intelligence de leur langue maternelle.

L'Irlande et le pays de Galles ont montré au *Comité de Préservation* fondé par l'Association Bretonne la ligne qu'il devait suivre : à son tour le *Comité de préservation* a préparé les esprits à suivre nos frères d'Outre-Manche dans la voie où ils sont entrés.

I

La ligne gaëlique d'Irlande publie chaque année un rapport où elle expose les moyens employés pour propager la langue nationale, les encouragements reçus et les concours établis entre les écoles. Le *Comité de Préservation* le reçoit, en retour de l'envoi de ses propres publications et parcourt assiduellement le *T'anne An Lae*, *L'Aurore*, journal hebdomadaire qui se publie en deux langues, c'est-à-dire en anglais et en irlandais.

Au récent Congrès de Belfast, M. Lionel Radiguet, membre de l'Association Bretonne, a pris la parole au milieu des représentants de toutes les régions celtiques, Highland d'Ecosse, pays de Galles, Bretagne Armoricaïne et Irlande. Il a exposé l'état de notre langue et a suscité, par l'expression de son patriotisme de race, de longs applaudissements.

D'après les statistiques les plus récentes, le chiffre des Irlandais capables de parler leur vieille langue est de 700,000 individus qui se répartissent entre le *Munster* et le *Connaught*. Persécuté par les Anglais, ce malheureux peuple a émigré sur de lointains rivages, aux États-Unis, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, aux Indes. Ne croyez pas qu'en quittant la terre de la patrie, il ait complètement oublié la langue des ancêtres. A New-York, à Boston, les émigrants irlandais ont fondé des journaux gaéliques : les lecteurs ne manquent pas à ces feuilles celtiques, puisque les Sociétés irlandaises évaluent à 335,000 en Amérique, 250,000 en Australie et 20,000 aux Indes le nombre de leurs compatriotes capable de comprendre ces publications.

Le mouvement part de Dublin où fonctionne la fameuse ligue gaëlique avec laquelle l'*Association bretonne* se tient en rapports assidus par l'intermédiaire de son *Comité de préservation*. La correspondance de M. François Vallée et de M. Jaffrennou montre que les choses de Bretagne passionnent vivement les Celtes d'Outre-Manche.

Pourtant le rameau irlandais du vieux tronc celtique ne présente ni la même verdeur, ni la même force de sève, ni le même épanouissement que le rameau gallois.

Le développement de la population dans le pays de Galles a pris des proportions rares sur notre vieux continent. En 1837, au commencement du règne de Victoria, les statistiques accusaient 905,000 habitants dans la principauté, elles annoncent aujourd'hui 1,776,405 âmes. Depuis 1846, l'enseignement du gallois est obligatoire dans les écoles primaires. Quels beaux cris pousseront nos Parisiens centralisateurs, s'ils apprenaient un jour que pareil crime se commettra un jour en Bretagne, s'il plaît à Dieu et aux saints Patrons de notre race, nos puissants intercesseurs près de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le divin auteur de notre civilisation et de notre foi.

Dans les écoles secondaires, des chaires ont été fondées : en 1872 Aberystrotyts, en 1883 Cardif, en 1884 Bangor, sans nommer les autres collèges où le gallois a sa petite place en vertu d'une nouvelle loi de 1888.

Une Université galloise, des écoles du dimanche complètent cette organisation de l'enseignement.

Le diocèse de Saint-Brieuc marche dans cette voie, avec ses chaires du Grand Séminaire, du collège Saint-Charles, du collège de Notre-Dame de Guingamp. Le vieil esprit celtique se réveille, comme dans ces pays d'outre-mer où il a pourtant moins sommeillé que chez nous.

Les poètes, les littérateurs gallois ont fondé un collège de barde. Chaque fois qu'un nouvel élu a le bonheur d'y pénétrer, il y est admis avec d'extraordinaires honneurs. Une semblable académie sortira un jour, comme sans effort, des groupements formés par notre vieille *Association Bretonne*. Chaque année les *Eisteddfods*

réunions analogues à nos Congrès, rapprochent tous les amis de la langue. Le peuple s'y intéresse et entend avec une véritable joie les chants accompagnés sur la harpe, les poésies et les discours des représentants autorisés du bardisme.

Les journaux et les revues entretiennent le feu sacré. Nommons pour signaler les principales publications, le *Banner Cymru* qui paraît deux fois par semaine, *Cymru'r plant* destinée aux enfants comme l'indique son nom, *y Genedl*, la Nation, *y llusern*, la Lanterne, *y Geninen*, le Poireau, *y Werin*, le Peuple, *Heddyw*, Aujourd'hui, *y Cerddor*, le Chanteur.

II

La Bretagne armoricaine possède de bonnes et sérieuses publications. Il suffit de citer dans le Finistère les *Lizerou breuriez ar feiz* qui sont la traduction des Annales de la propagation de la Foi. Depuis le jour où les évêques de Quimper ont organisé officiellement la diffusion de cet organe d'une œuvre chère entre toutes aux Bretons, un mouvement de rénovation celtique a commencé dans le pays. Il s'est formé par ce travail une véritable école de celtisants. Le *Kannad ar Galoun zakr* répond au messager du Sacré-Cœur édité par les Pères de la Compagnie de Jésus, de la maison de Toulouse. Le *Courrier du Finistère* édité à Brest publie chaque semaine des articles bretons sur la politique générale. Plus récemment, la *Résistance ou Croix de Morlaix* a réservé au breton une partie littéraire et locale, grâce à l'impulsion qui lui a été donnée par son rédacteur en chef, membre du Félibrige provençale, M. Cavalier, et au précieux concours qu'elle a trouvé chez M. Charles Guennou.

Dans les Côtes-du-Nord, Monseigneur Fallières a confié la direction du comité de rédaction des *Lizerou breuriez ar feiz* à M. le chanoine Le Pennec, professeur de celtique au grand séminaire de Saint-Brieuc. Il se forme autour de ce maître distingué des prêtres qui s'appliquent à mieux connaître les richesses des divers dialectes (mots et expressions) et à les faire passer peu à peu dans la langue littéraire.

L'Indépendance bretonne, journal quotidien rédigé avec talent par un membre très actif du comité de Préservation, M. Guillaume Corfec, a pris une large part dans la campagne entreprise en faveur du breton. Par ses articles français sur cette question il en a fait comprendre l'importance et a montré qu'elle se rattache au développement de la civilisation dans notre pays. Il a ouvert également ses colonnes à des compositions bretonnes, bien qu'avec une certaine réserve, parce qu'un grand nombre de ses lecteurs ne connaissent pas la langue de la petite patrie.

L'Electeur des Côtes-du-Nord, qui est également rédigé par M. Guillaume Corfec n'a pas été moins ardent, ni moins utile pour la diffusion des idées du comité de Préservation.

Cependant M. François Vallée a compris qu'un organe exclusivement breton était absolument nécessaire pour vulgariser les grands principes dont il s'est fait l'ardent apôtre. Du sentiment très vif de ce besoin est née la *Kroaz ar Vretoned*. Cette feuille est un auxiliaire très précieux de l'enseignement du breton. En publiant les copies récompensées par l'Association bretonne, à l'occasion de ses premiers essais de concours, et les travaux des cours fondés dans plusieurs de nos grands établissements d'instruction, elle encourage à la fois les maîtres et leurs disciples, en leur montrant l'utilité immédiate de leurs efforts. Un essai de composition de problèmes agricoles en breton a parfaitement réussi. M^{me} la Supérieure de Saint-François de Cuburien a même bien voulu se charger de dresser une copie du recueil rarissime de problèmes bretons de M. Toullec, pour le Comité.

La *Kroaz ar Vretoned* est donc devenue le centre d'un mouvement littéraire très important. Ses lecteurs deviennent facilement collaborateurs d'une feuille qui les a souvent initiés aux beautés de leur propre langue et ils se révèlent parfois, après quelques mois de lecture assidue, prosateurs et poètes de talents. Les poésies affluent particulièrement en grand nombre aux bureaux de la rédaction et suffiraient pour alimenter un journal d'un format beaucoup plus considérable. Ceux même qui ne peuvent composer se plaisent à rechercher les proverbes, les expressions locales, les chansons populaires.

Enfin il se forme un peu partout, comme l'a constaté M. François Vallée, des groupes pour la lecture de la feuille bretonne. On ne se contente pas de la lire ; on chante tout ce qui est susceptible de s'adapter à un refrain populaire. Il n'est pas rare de trouver, jusqu'au fond de nos campagnes les plus reculées, des lecteurs assidus qui récitent par cœur une pièce de poésie qui les a particulièrement frappés. Parfois un prêtre préside les groupes improvisés pour diriger la lecture et le chant des cantiques bretons et constitue ainsi des cercles populaires.

« *Kroaz ar Vretoned*, écrit-on, a puissamment contribué à faire reconnaître au breton le caractère de langue cultivée et littéraire qu'on lui a si longtemps et obstinément refusé. Elle aidera beaucoup à triompher des obstacles de toute sorte que l'on oppose à l'enseignement du breton dans les écoles et dans les collèges. »

Cette *Kroaz ar Vretoned* est distribuée gratuitement et donnée en prime aux lecteurs d'un petit journal hebdomadaire qui tire à 10.000 exemplaires, la *Croix des Côtes-du-Nord*.

Comment donc vit cet organe ? Par la générosité de la direction de l'imprimerie Saint-Guillaume à Saint-Brieuc, le zèle désintéressé de M. François Vallée. Une souscription de 4 francs par an donne droit au journal et à des spécimens des publications populaires éditées par le *Comité de préservation*. Les souscripteurs sont assez nombreux à Paris, en Irlande et même à New-York, mais rares en Bretagne.

Cependant, pour bien saisir toute la portée du mouvement actuel en faveur du celtique armoricain, nous devons pénétrer sur le terrain de l'enseignement. Là nous assistons à un magnifique essor. Ecoles primaires, écoles secondaires entrent hardiment dans le chemin du progrès et nous promettent un bel avenir pour le développement de l'instruction dans notre Bretagne.

Nous dépasserions, en entamant cette étude dans le présent numéro, les proportions d'un article de revue : remettons à plus tard l'exposé des efforts tentés par l'*Association Bretonne*, à l'exemple des puissantes Sociétés celtiques d'Irlande, du pays de Galles et d'Ecosse. Grâce à une première allocation, le Comité publie les livres bretons immédiatement nécessaires : M. René Prudhomme édite en ce

moment un abécédaire breton, composé par M. Emile Ernault, professeur à l'université de Poitiers ; le manuel breton-français du Cher Frère Constantius, directeur de l'école chrétienne de Landivisiau, paraîtra à la même librairie en février 1899. Une traduction en breton de Tréguier de l'*Histor Santel* » de M. Buléon sortira prochainement des presses de l'imprimerie Saint-Yves, à la Maison Principale des Frères de la Mennais. Le Bulletin de l'Association Bretonne comprendra, pour l'année 1899, un rapport de M. l'abbé Buléon, un rapport de M. du Cleuziou et les premiers cahiers de la grammaire officielle du Comité de Préservation. La Société d'Emulation insère en ce moment dans son recueil une série de proverbes rassemblés par M. l'abbé Hingant. M. François Vallée remettra incessamment à M. Loth pour les Annales de Bretagne les premières feuilles d'une technologie agricole, fruit d'une longue et patiente enquête.

Une grande activité règne donc à l'heure présente dans le monde des celtisants et s'ils rencontrent encore sur leur chemin des sceptiques ou des ennemis, c'est que la portée de leur entreprise n'a pas encore été suffisamment comprise. Les résultats acquis et ceux qu'ils espèrent encore obtenir dans l'avenir finiront par ouvrir les yeux aux incrédules. Pourquoi faut-il qu'ils soient encore si nombreux parmi les hommes appartenant à la classe éclairée de la partie celtisante de la Bretagne-Armoricaine ? Ne voient-ils pas que l'enseignement des écoles reste infructueux, par suite du dédain des maîtres officiels pour les méthodes rationnelles que préconise le comité ? Quand le courant irrésistible qui entraîne les Bretons, à la suite des Gallois, des Irlandais et des Écossais, aura définitivement gagné les meilleurs esprits, on se demandera comment nos prédécesseurs ont pu entraver, par une opposition étroite et aveugle, la marche du progrès intellectuel et de la véritable civilisation dans notre chère province de Bretagne, en dépouillant à la fois le peuple du trésor de sa langue, des traditions de sa race et du génie de la langue française qu'il n'apprend qu'à balbutier dans les écoles primaires de nos campagnes.

A. DU BOIS DE LA VILLERABEL,
Docteur en théologie,
Docteur en droit canonique.

Gu'en hiaul e dreze er huiren,
Men deulegad e vurlutté ;
Im halon kouéhé en déren
E lak de grog er garanté.

D'en achimant oen morgousket
Ha n'ellen mui meid huinial.
Me bedé ha ne bedé ket.
Hantü men dous e zé gu'em hanal.

Ël ur rosen, plah karettan,
Get hiaul Imbril hui legerné !
Stirennik, hui strâüé un tan
Ke n'hum saüé m'inean d'en né !

..

Abarh ir ger didrous a Ruan,
Ur pautr a huezek vlai bermen,
I studial i skol Sant Uissan,
S'üas son karantéus men.

Ruan, 12 avril 1891.

PIERRIC LAURENS.

Le soleil qui traversait la vitre — me faisait cligner les yeux ; — dans mon cœur se glissait un de ces rayons — qui allument l'amour.

Bref, je somnolais — et ne pouvais bientôt que rêver. — Le désir de prier était toute mon oraison. — Le prénom de ma douce me remontait aux lèvres, avec mon souffle.

Le soleil, à travers l'église,
S'élançait et brûlait mes yeux,
Et, dans mon cœur qu'il électrise,
Naissait l'amour silencieux.

Je ne pensais plus qu'à mon rêve,
Ne faisais que balbutier.....
Etc'est toujours son nom qu'achève
Ma lèvre qui voulait prier !

Comme une rose, ô mon idole,
Une rose au soleil d'été,
Comme l'astre qui s'aurole,
Mon cœur s'emplissait de clarté...

..

Ce fut à Rennes la dormeuse
Qu'un écolier de Saint-Vincent
« *Leva* » cette sone amoureuse,
Etant tout jeune adolescent.....

HENRY DE LA BUNELAYE.

Telle qu'une rose, au soleil d'avril, ma belle préférée, vous scintilliez toute brillante ! — Gentille Etoile, vous versiez une lumière telle — que mon âme s'élevait aux cieus !

..

Dans la ville paisible de Rennes, — un écolier âgé de seize ans, — au cours d'une étude au collège Saint-Vincent, — *leva* la sone amoureuse que voilà...

Rennes, 12 avril 1891.

PIERRE LAURENT.

G W E R Z

I

Le marin breton est naturellement pieux ; et malgré les ignobles blasphèmes (à l'adresse de l'Immaculée) que l'on rencontre parfois sur ses lèvres, — blasphèmes empruntés sans doute au triste répertoire de pauvres dévotés sans vergogne qui en veulent à notre vénérée Madone, — l'homme de mer Armoricaïn professe un culte spécial pour Notre-Dame.

Que de fois, errant sur nos falaises, n'avons-nous pas entendu ce gai refrain que nous envoyait la brise :

Au large, ma nacelle,
Ma nacelle
Si belle ;
Tout mon bonheur à moi,
C'est l'Océan, et toi

Puis, bientôt, parvenait à nos oreilles enchantées l'écho du si suave cantique :

Vierge fidèle,
A ma nacelle
Donne, donne l'azur des flots ;
Brillante étoile,
Guide ma voile,
O Patronne des matelots.

Ainsi chantaient jadis, ainsi chantent encore nos marins. —

II

Mais, voici venir la veille du départ pour « la grande pêche »¹. Chez nous, dès l'aube, tous les matelots accourent à la gentille chapelle dédiée à Monseigneur saint Yves qu'ils ont en grande vénération. Le pasteur aux cheveux blancs célèbre pour eux le Saint sacrifice. Tous s'approchent de la Sainte Table ; ils savent que « leur barque est si petite et la mer est si grande ! » qu'il leur faut « un viatique », et le vieux prêtre dit : « que Notre-Seigneur vous protège durant la traversée et là-bas... qu'il garde vos belles âmes pour la vie éternelle ! » et tous entonnent avec entrain, en l'honneur de Marie, le cantique suivant qu'a bien voulu traduire dans le dialecte de Vannes un celtisant distingué, M. l'abbé Buléon, professeur au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray.

¹ Pêche d'Islande.

DIALECTE DE SAINT-BRIEUC

DIALECTE DE VANNES

KANTIK

MARTELODED KERFÔD

D'o Fatronez, an Itron Varia

(HEZ TREGUER)

WAR DON : *Dame de Bonne-Nouvelle*
(PEMPOUL)

DISKAN

Mésaed hon bagik vihañ
A eneb ar gwell amzer ;
Mar he diouallet, peb unañ
A lavaro pemp pater ;
En hoc'h enor, Mam dener,
Niñ lavaro pemp pater (*bis*).

I

Arôg moñt kwit, ar martelod
A den alies d'ho ti,
Itron Varia a Gerfod,
D'ho kweled ha da bedi.

KANNEN

MARTELODED KERFOD

D'hou fratromez

EN INTRON VARIA

DISKAN

Dihuennet hum bagig vihañ
Enep doh er goal amzêr ;
Mar hi dihuennet, peb unañ
E batérou pemp patér ;
En hou s'inour, o mam tinér
Ni e larou pemp patér.

I

Kent monet kuit, peb martelod,
Martelod ag er barréz,
E za d'en ilis a Gerfod
Aveit pédein er Huirhiéz.

TRADUCTION

Chant des Marins de Kerfot à leur Patronne, Notre-Dame

REFRAIN

Gardez bien, s. v. p., notre petite nacelle contre la tempête déchaînée. Si vous la préservez, chacun dira cinq pater ; en votre honneur, tendre Mère, nous vous dirons cinq pater.

1. — Avant le départ, chaque matelot, souvent, vient en votre maison, ô Notre-Dame de Kerfot, pour vous voir, et prier.

DIALECTE DE VANNES

DIALECTE DE SAINT-BRIEUC

II

A pe zizoar er martelod,
Ol er ré e chom ér gér,
E lar d'en Intron a Gerfod :
« Goarnet éañ é peb amzêr ! »

III

Pe goueh bagig er martelod
E kreiz un noz tiuoél,
Ma péd en Intron a Gerfod,
Hi e daou en aùél

IV

A pe hirvoud er martelod
D'é voéz ha d'é vugalé,
En Intron e lar : « E Kerfod,
Kent pèl, é véhegét. »

V

Pe za indro er martelod,
E peb ti laret e hrér :
« En Intron Vari a Gerfod
E zou mad én hun hevêr. »

II

Goudé, keñt zeyel an héor,
'Neur zellet war-zu ar gér,
A lar : « O Gwerc'hez, war ar mor
Ma mired e peb amzer. »

III

Mar tigoù eun nozves teñval,
Mari 've e sklerijen ;
He flijadur a ve dioual
Bepred he jervijerien.

IV

Mar teu d'eañ joñj deuz e vro,
Deuz e wreg, e vugale,
Mari 'lar : « Dizec'h da daëlo,
Hep dale a vi gañte. »

V

Pa ve deud, eüruz, endro,
An oll a chom zouezet,
Pa goñt deze ar burzudo
He deuz gret en e añdred.

2. — On va lever l'ancre ; le regard tourné du côté de sa chaumière, le marin s'écrie : « Vierge bénie, sur la mer protégez-moi en tout moment. »

3. — Voici venir une nuit sombre ; Marie est l'étoile du marin ; le bonheur de la Reine des cieux n'est-il pas de veiller sur ses « dévôts » ?

4. — Le souvenir de l'homme de mer se reporte-t-il sur son pays, sur son épouse et ses enfants ? « Sèche tes larmes, lui dit Marie ; bientôt tu seras au milieu des tiens. »

5. — Et quand, heureux, il est de retour, tous sont dans l'étonnement au récit des merveilles opérées par Notre-Dame en sa faveur.

DIALECTE DE SAINT-BRIEUC

IV

'Vel e dud kôz, a ve gwelet
O toñt gañt prez en ho ti
D'o trugarekât, Mam garet,
Da ganañ d'ac'h meulodi.

VII

Ha, joañz, gwreg ha bugale
A lar gañd ar martolod :
« Enor, ha gloar, ha trugare
D'Itron Varia 'Gerfôd !

DIALECTE DE VANNES

VI

El gueb aral, er martelod
Berpet e za devot mat,
Dirag en Intron a Gerfod
Aveit hi zrugérikat.

VII

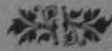
Elzé, eurus, er martelod,
É vugalé hag é voéz
En dès gred é parréz Kerfod
Eit humhlœstrein d'er Huirhiéz.

6. — On le voit accourir avec empressement, ainsi que ses vieux pères, dans votre « chapelle »¹, pour vous remercier, Mère chérie, et vous « chanter mélodie ».

7. — Et c'est grande liesse dans les cœurs ; et la femme et les enfants unissent leurs voix à celle du matelot : « Honneur, gloire et bien grand merci à la noble Dame de Kerfot. »

Barde du Menez-Bré.

¹ Lieu de pèlerinage très renommé (1574) ; église paroissiale depuis 1850.



MÉMOIRES D'UN NANTAIS

(SUITE¹)

DEUXIÈME VOLUME

M. Walchs appartenait à la famille de ce négociant irlandais qui fournit au prétendant Charles Edouard le vaisseau qui le transporta sur les côtes de l'Ecosse lors de son entreprise en 1760. Il avait servi sous l'Empire dans les états majors, où il était difficile d'apprendre le métier. Il s'était marié à une demoiselle d'Achen qui avait de la fortune. Il était veuf et père d'un enfant en bas-âge. Au 20 mars 1815 il fut désigné par le préfet, M. de Barante, pour commander la 1^{re} compagnie de volontaires royaux qui partit de Nantes pour aller défendre le trône de Louis XVIII. Il trouva ces messieurs peu disposés à l'accepter pour chef et se vit préférer M. Cottin de Melville. Ces volontaires royaux ne purent dépasser Ancenis ; ils y apprirent que Paris était au pouvoir de l'Empereur et que le Roi était passé en Belgique. Force fut à eux de revenir dans leurs foyers. M. Cottin de Melville entraîné par l'amour de son métier et par cet instinct de l'honneur qui ne permet guère à un officier de donner sa démission lorsqu'on va entrer en campagne, céda aux instances d'un général dont il avait longtemps été l'aide de camp. Il le suivit à la bataille de Waterloo et après le licenciement rentra dans ses pénates. Il ne tarda pas à être placé capitaine dans la Légion de la Loire-Inférieure où il trouva son ancien rival chef de bataillon.

¹ Voir la livraison de novembre 1838.

Après son échec, M. Walchs s'était retiré au Jaunay, maison de campagne appartenant à son fils et située dans la Vendée. Il prit part à l'insurrection et fut placé dans la garde après le retour du Roi. Puis il obtint de passer dans la Légion comme commandant. C'était un des hommes les plus spirituels que j'aie connus. Il excellait à dire des choses agréables, il savait dominer la conversation et la rendre intéressante avec un art admirable. Rempli de cœur et de bons sentiments il ne fit jamais sentir sa supériorité à son ancien rival. Cottin de Melville avec qui j'ai été intimement lié se plaisait à rendre à M. Walchs cette justice qu'il ne lui a jamais témoigné la moindre rancune. Les hommes de cette trempe ne sont pas communs. Le seul défaut de M. Walchs était un amour-propre excessif; encore savait-il le faire tourner au profit du service. Ainsi d'un officier très médiocre il devint un chef de bataillon distingué, par une instruction pratique et théorique suffisante, surtout par l'art de mener les hommes. Ce talent lui valut une influence très grande dans la Légion.

Comme il arrive toujours dans les moments de passion politique, la garde nationale était en grande faveur. Le receveur général M. de Lauriston commandait une compagnie. Il avait servi quelques temps dans la marine; complètement étranger à tout ce qui est militaire il était fort embarrassé. Il pria M. de Labesse de lui désigner un officier auquel il pût demander des conseils. Le colonel me nomma et me fit part du désir de M. de Lauriston. Il me prévint que je recevrais sa visite le soir même et m'engagea à la devancer, ajoutant que c'était une bonne connaissance à faire à cause de l'influence personnelle qu'il avait et surtout à cause de celle du général de Lauriston son frère qui était puissant à la cour. Il me fut impossible de faire la première visite. M. de Lauriston se présenta à la maison au moment où je me préparais à aller chez lui. Les Lauriston sont descendants du fameux Law, célèbre sous la régence par son système financier qui bouleversa les fortunes de cette époque. Le receveur général était un excellent homme, mais d'une froideur qui le faisait passer pour orgueilleux; il devait sa place à la faveur dont son frère avait joui sous l'Empire; le général de Lauriston était un des aides de camp de l'Empereur. Néanmoins le receveur général n'avait

pas hésité à refuser le serment au 20 mars. Sans le retour du Roi il était complètement ruiné. Lors de la rentrée de Napoléon il éprouva des pertes considérables en faisant la banque. Il était père d'une nombreuse famille et il ne lui restait plus que trente mille francs lorsqu'il fut envoyé en disgrâce à Orléans. Mme de Lauriston, dont la beauté était une des moindres qualités, montra dans cette fâcheuse occurrence un courage et une détermination qui ne contribuèrent pas peu à soutenir son mari. Cette maison était des plus agréables. On y recevait tous les jours, et chaque semaine un jour était désigné pour réunir la jeunesse dansante. Je fus naturellement invité à toutes les fêtes et même assez fréquemment à dîner. La garde nationale ne pouvant se réunir que le dimanche, nous primes ce jour-là pour rassembler la compagnie du receveur général. Je me rendais chez lui et après un bon déjeuner nous montions en voiture et gagnions le cours Saint-Pierre où l'on nous attendait. La tâche qu'on m'avait imposée était bien difficile: enseigner le maniement des armes à des hommes de tout âge qui ne pouvaient s'en occuper que pendant deux heures chaque semaine; former à les commander des hommes qui pour la plupart n'avaient ni goût, ni aptitude. De ce nombre était spécialement M. de Lauriston. Impossible d'avoir les intonations plus fausses, un organe plus malheureux; c'était à y perdre la réputation la mieux établie. Voyant tout de suite que jamais je ne ferais rien de lui, je dus songer à me tirer avec honneur de ce mauvais pas. Afin de mettre sa compagnie en état de le comprendre, je commandais la première pose; je démontrerais le maniement des armes avec tant de précision, de soin et de clarté, que je parvins à leur faire faire quelque chose, mais seulement quand je commandais. Leur capitaine, guidé par mes conseils et soutenu par les démonstrations que je faisais pour lui, commandait une seconde pose dont le résultat était de faire ressortir le succès de la première. A la troisième, je prenais le commandement; je les faisais marcher, partie de l'instruction dans laquelle excellent les gardes nationales des villes. Après quelques conversions et pour leur donner du courage je leur fis exécuter une partie de l'école de peloton. Mes mesures étaient si bien prises que rarement la manœuvre manquait. Les chefs de peloton, de section et les guides obéissaient le plus souvent à ma voix

sans comprendre ; ils arrivaient ainsi à la fin du mouvement sans s'en douter, conduits seulement par les avertissements que je leur donnais avec calme et un à-propos qui les magnétisait et en faisait de dociles machines.

Nous continuâmes tout l'hiver, toutes les fois que le temps permettait. Je couronnai l'œuvre en leur faisant exécuter quelques leçons de l'école de bataillon ; à cette fin je les mis sur un rang et pus ainsi avoir six petits pelotons. Vrai tour de force. Au repos je fis entouré et félicité par toute la compagnie. — Ma foi, Monsieur, prononça un des chefs de pelotons je crois, fermement que vous feriez marcher un mur, si vous vouliez vous en donner la peine. Pour moi j'avoue n'avoir pas compris ce que j'ai fait et je suis encore à m'expliquer comment j'ai pu commander mon peloton.

Ce naïf avenu fit rire tout le monde.

Ma réputation, l'opinion dans Nantes fut telle qu'aujourd'hui encore — il y a 37 ans de cela — les gens de cette époque me citent comme un officier de rare talent. Ces éloges et l'agrément des réceptions chez M. de Lauriston furent tout ce que je retirai de mes peines. Il fut toujours très aimable, mais ne sut ou ne voulut jamais saisir l'occasion d'employer pour mon avancement le crédit de son frère ; ce crédit était grand.

Le frère de M. Walchs était directeur de la poste ; il a conservé cette place jusqu'en 1830. Depuis cette révolution il s'est livré à la polémique dans les journaux et s'y est fait une certaine réputation, les lettres vendéennes l'avaient déjà fait connaître. Il vit encore (1852).

Parmi les capitaines de la Légion était M. de Martel. On lui donna la première compagnie de voltigeurs et je fus son lieutenant. M. François, élève de Saint-Cyr, mort général de brigade il y a peu, eut la seconde ; Cottin de Melville eut les grenadiers, ainsi que Bernard.

Le lieutenant Fauchoux ne tarda pas à mener une vie crapuleuse, on fut obligé de le renvoyer. Malheureusement deux adjudants-majors de l'ancienne armée virent faire valoir leurs droits et mettre obstacle à la bonne volonté du colonel. L'un d'eux, Mermet, était de Paimbœuf et neveu du général de cavalerie. Je ne me souviens pas du nom de l'autre.

Le Gouvernement envoya un commissaire spécial, M. de Cadaillac

qui prêta l'oreille à toutes les dénonciations que l'esprit de parti encourage et produit dans les temps de réaction politique. M. de Labesse défendait de toutes ses forces ses officiers ; il sentait bien qu'il ne parviendrait pas à former un bon régiment avec les seuls éléments fournis par les armées royales. On lui força plus d'une fois la main ; Mermet fut de ceux qu'il ne put maintenir sur les cadres. Mermet dut rentrer momentanément dans ses foyers, je le remplaçai provisoirement.

Ce fut un surcroît de besogne dont je ne m'effrayai. Je m'appliquai à rétablir la discipline qui était fort relâchée.

Pendant ma semaine j'établis la plus grande régularité dans toutes les parties du service soumises à mon contrôle. Rien ne put échapper à la persévérance de mes investigations. La sévérité à laquelle on était préparé, parce qu'on m'avait vu dans mes fonctions d'instructeur, n'étonna personne. La Légion changea complètement. Le capitaine François qui avait été longtemps adjudant-major m'avertit que la résistance la plus obstinée viendrait des lieutenants parmi lesquels s'en trouvait un ou deux plus anciens de grade que moi. Il me conseilla de me montrer surtout envers ceux-là sévère et juste et de faire en sorte que les premiers arrêts infligés le fussent à des officiers connus pour être de mes amis. Je suivis ce sage conseil et ma bienvenue fut payée par MM. de Fleuriot et Coudroy.

Au commencement de l'hiver je confiai au colonel que je regardais comme très imparfaite l'instruction donnée au régiment, qu'il devait bien comprendre que le temps m'avait manqué et aussi les secours que j'aurais dû attendre d'un corps de sous-officiers plus exercé, surtout plus formé à suivre la même méthode. Je lui proposai de profiter de l'hiver pour les réunir et leur donner l'ensemble qui leur manquait. M. de Labesse, s'il était loin de connaître son métier, avait du moins l'instinct des bonnes mesures et une très grande confiance en moi. Il approuva et me donna carte blanche. Je trouvai tout de suite un local où je pus faire faire l'exercice pendant les mauvais temps et dès le lendemain je réunis tous les sous-officiers et caporaux. Les 16 compagnies formant les 2 bataillons n'étaient pas au complet, néanmoins je trouvai 180 hommes, le reste était à l'hôpital, de service ou manquants dans les cadres.

POÉSIES BRETONNES

KETAN SONNEN

Et je suis là derrière elle,
Derrière elle, tout tremblant
Son teint de lys est si blanc
Qu'elle a l'air surnaturelle !

Charles LE GOFFIC.

Aveid Charl En Goffic.

Abarh ir ger didrous a Ruan,
Ur pautr a huezek vlai bermen,
studial i skol Sant-Uissan,
Sâuas son karantêus men ...

D'er hours men, be zou heih dé,
I oen stouiet in overen.
M'halon iouankik e huannadé ;
Ur beden penak e laren.

Première Sone

A Charles Le Goffic.

Dans la ville paisible de Rennes, — un écolier âgé de seize ans, —
au cours d'une étude au collège Saint-Vincent, — *leva* la sone
amoureuse qui suit :

PREMIÈRE SONE

A CHARLES LE GOFFIC.

Ce fut à Rennes la dormeuse
Qu'un écolier de Saint-Vincent
« *Leva* » cette sone amoureuse,
Etant tout jeune adolescent ...

Voici huit jours, pendant la messe,
A genoux près du bénitier,
Mon cœur tout plein de sa jeunesse
En vain s'efforçait de prier...

A la même heure, voici huit jours, — agenouillé pendant la
messe, — je balbutiais je ne sais quelle prière. — Mon cœur sou-
pirait plein de jeunesse.

Je leur fis part des intentions du colonel dans l'espoir qu'ils me seconderaient par leur bonne volonté et leur assiduité. Satisfait de leurs promesses je leur donne rendez-vous au lendemain, persuadé que chacun d'eux est comme moi désireux de se distinguer par son application. Le lendemain l'appel fait par moi-même constate qu'il manque un peu plus de la moitié. Sans hésiter, les 92 manquants sont condamnés à 4 jours de salle de police et je donne aux deux adjudants l'ordre de ne pas oublier les 16 sergents-majors qui s'étaient donné le mot pour ne pas venir. De ce jour commença la lutte acharnée avec les officiers comptables et les chirurgiens aides-majors qui tous s'arrogeaient le droit d'exemption illimitée. Je fis de l'arbitraire, c'est vrai ; mais je prouvai que, neuf fois sur dix, mes adversaires étaient dupes des réclamants. M. Walchs m'encouragea, me soutint près du colonel. Je représentai à ce dernier que l'instruction entreprise était de la plus grande importance, que la tâche, déjà fort difficile par elle-même, était impossible si une partie parvenait à se soustraire aux exercices. Je lui demandai de tenir ferme pendant quinze jours seulement, certain que les sergents-majors et les fourriers trouveraient le temps de satisfaire les comptables et moi. M. de Labesse fit l'essai et au bout du laps de temps fixé tout marchait bien, il n'entendit plus aucune réclamation.

Lorsque le temps était beau, j'allais sur les cours exercer mes hommes à la marche. J'évitais d'y faire les manèges d'armes. Je tenais à ce que les progrès ne paraissent pas peu à peu ; mon intention était de présenter mes hommes au printemps, espérant ainsi produire plus d'effet. Les sergents-majors me tenaient rancune de la violence faite à leurs goûts ; quelques-uns voulurent faire les mauvaises têtes. Comme adjudant-major, je faisais souvent des contre-appels. Cela me donna une énorme influence sur eux et leur apprit à redouter mon mécontentement. L'habitude de faire l'appel moi-même et mon excellente mémoire me permirent promptement de me passer de contrôle, de sorte que la nuit, à la parade, dans toutes les réunions aucune absence ne pouvait m'échapper. Je les trouvais en faute à chaque instant. Il m'était impossible de me montrer indulgent pour les abus que je découvrais à chaque pas, mais j'ai pour système que le meilleur

moyen de conduire les hommes est de leur présenter d'un côté la punition de leurs fautes, et de l'autre côté la récompense de leur bonne conduite. J'épargnai beaucoup de punitions aux sergents-majors dont j'étais satisfait ; je leur faisais connaître qu'ils le devaient à leur mérite. Je me fis un devoir d'écouter patiemment toutes les réclamations faites en particulier, d'un ton convenable et avec soumission. Si j'avais affaire à un bon sujet je ne manquais pas de lui dire que je l'estimais et qu'en raison de ses bonnes qualités je levais la punition. Aussi je me fis beaucoup d'amis et tous ceux qui vivent encore me font des prévenances partout où ils me rencontrent ; ils se montrent flattés d'avoir servi avec moi. Je pus ainsi être l'adjudant-major le plus sévère et être en même temps indulgent pour ceux qui n'avaient pas l'habitude de mal faire. Je m'appliquai à être juste avec tous. Sévère ne veut pas implacable pour toutes les fautes. C'est de l'arbitraire, soit ; il est un puissant moyen de bien conduire les hommes et de les entraîner, lorsqu'il est employé avec discernement, avec intelligence et pour le bien.

On comprendra maintenant combien j'étais occupé. Je ne commandais pas moins de quatre poses par jour et n'avais pas même le dimanche puisque la compagnie de M. de Lauriston me prenait ce jour-là. C'est encore moi qui commandais à la Messe de midi. On avait essayé de passer ce service aux capitaines ; il s'en trouva de si incapables qu'on eut recours à moi. Tout cela ne m'empêcha pas de m'amuser beaucoup tout l'hiver et d'accepter toutes les invitations que je reçus. Bien des gens s'étonnaient que je puisse être au bal jusqu'à deux et trois heures et à l'exercice à sept heures du matin. Une constitution robuste, l'habitude dès l'enfance de ne craindre aucune fatigue ; plus que tout cela, beaucoup de sobriété et l'éloignement des excès, me permirent de suffire à tout. Non pas sans fatigue ; je rentrais parfois exténué ; je me jetais sur un canapé et m'y endormais jusqu'à l'heure qui me rappelait au quartier. Mes sœurs donnaient des leçons de broderie à deux jolies enfants de 14 à 15 ans, gaies et folâtres comme on l'est à cet âge. Il y avait échange continu de malices entre elles et moi ; aussi n'étais-je pas sûr de me reposer mon content ; mais les moments qu'elles

ôtaient à mon sommeil et qui se passaient en fou rire me rafraîchissaient si bien le sang et la tête que ce repos-là valait l'autre. Avec elles je devenais d'une gaieté folle et ma mère, si grave, si difficile à émouvoir se mettait de la partie. L'une d'elles vit encore fort bien mariée. L'autre a quitté Nantes avec sa famille.

Dans les maisons où j'étais reçu, la gravité de mon maintien, d'accord avec l'air sévère qu'on me voyait à l'exercice, donnait une idée bien différente de celle que prenaient de moi les personnes qui me voyaient à la maison.

Je fus dénoncé comme bonapartiste à M. de Cardaillac. Le colonel affirma qu'il répondait de moi, qu'il fallait que j'eusse le diable au corps si je trouvais le temps de conspirer, puisque j'étais à l'exercice ou au quartier toute la journée et que la nuit il me rencontrait dans toutes les bonnes maisons où l'on recevait et dans lesquelles il ne voyait pas de plus intrépide danseur. Si on m'ôte, ajouta M. de Labesse, ce jeune homme qui est sans contredit le meilleur officier de mon régiment, j'écris immédiatement à son Excellence le Ministre de la Guerre pour lui offrir ma démission. M. de Cardaillac céda et je continuai à diriger les détails du service.

(A suivre).



LES PRÉJUGÉS

COMÉDIE EN DEUX ACTES

Suite¹.

SCÈNE III

HENRI, M^{me} MAUBERT

HENRI

Eh bien, qu'en dites-vous? Nous voilà manche à manche, Madame; faites comme moi, riez. Ah! ah! ah!

M^{me} MAUBERT

Mais cela n'est pas étonnant; à Paris dans une certaine classe on ne connaît pas la province, donnez-lui de l'argent pour voyager.

HENRI

Oui, l'argent de la province! Voyez ce qu'elle appelle de l'éducation, votre camériste vous l'a dit.

M^{me} MAUBERT

J'avoue qu'elle n'avait jamais choqué mes oreilles par de telles billevesées, j'admire votre patience.

HENRI

Mais jusqu'à ce jour, jamais ma tante n'avait émis devant moi des opinions déraisonnables; elle s'était bornée à déplorer le changement que la garde nationale de 1830 avait amené dans nos mœurs, voilà tout.

M^{me} MAUBERT

Je ne me tiens pas pour battue, jamais vous ne m'amènerez à penser que Paris a les mêmes préjugés que la province.

HENRI

Les mêmes, non: Paris n'a pas l'orgueil breton; il est trop raffiné pour prendre les substances en elles-mêmes, car il lui faut la quin-

¹ Voir la livraison de Novembre 1898.

tescence de toute chose ; à force de vouloir distiller le fruit il n'en porte à ses lèvres que l'écorce et le noyau ; ainsi le masque de l'orgueil lui est seul resté dans les mains, c'est l'amour-propre qu'il possède au-delà de toutes les bornes.

M^{me} MAUBERT

Vous voulez dire qu'il a la juste appréciation de sa supériorité ?

HENRI

Mais que deviennent vos idées égalitaires (*riant*). Paris joue avec la province le rôle des seigneurs du moyen-âge auprès de leur vassaux : tous les droits pour lui, toutes les corvées pour les autres.

M^{me} MAUBERT

Que dites-vous ?

HENRI

Ecoutez-moi : nous donnons à Paris nos forces vives. Que nous donne-t-il en retour ? A lui nos talents, nos labeurs, notre argent, et pour tout cela il nous impose l'obéissance passive ; gare aux révoltes intestines !

M^{me} MAUBERT

Se révolter contre Paris, il faut être Breton pour concevoir de telles idées. Que comptez-vous faire ?

HENRI

Peu de chose ; un peu de Jacquerie, voilà tout.

M^{me} MAUBERT

Mais, si la province décapitait Paris, elle se tuerait elle-même ; car, le mot n'est pas de moi, Paris est la tête de France.

HENRI

Il n'est pas question d'un 93, mais donnez-nous de bon cœur 89, c'est-à-dire l'abolition des préjugés parisiens, et la véritable égalité intelligente due à tous les citoyens d'une grande nation.

M^{me} MAUBERT

Mais enfin les Parisiens seront toujours supérieurs aux provinciaux pour l'esprit par exemple !

HENRI

Quand je vous entends parler, Madame, je suis entièrement de votre avis. Mais... (*entre Malvina avec une lettre qu'elle remet à Henri*), c'est singulier, on dirait l'écriture de ma sœur. Permettez-vous, Madame !

M^{me} MAUBERT

Comment donc, mais je vous en prie.

HENRI, *lisant haut*.

« Mon cher frère, pardonnez-moi la démarche où m'entraîne mon « désespoir. Vous le voyez vous-même, mon bonheur est à jamais « perdu ; je vais prendre le voile au couvent de la Visitation, soyez « plus heureux que moi. Mon cher Henri, j'espère que ma vie sera « courte et, comme celle de ma tante, une seule pensée la remplira « tout entière, je prierai pour le bonheur de Fernand, et Dieu me « donnera peut-être la force de prier pour qu'il soit heureux avec « une autre femme. Hélas ! rien n'est impossible à Dieu !... »

« Mes amitiés les plus tendres à Charlotte, mes excuses à ma « tante. Vous trouverez sous ce pli l'abandon en votre faveur de ce « que j'ai reçu de nos parents : ma résolution est irrévocable.

« Votre malheureuse sœur,

YVONNE. »

HENRI

Pauvre chère enfant, tête exaltée, âme sublime. Mais je la sauverai d'elle-même, je serai tout à la fois son père et son frère.

M^{me} MAUBERT

Si je n'étais pas Parisienne, je voudrais être Bretonne ; courrez mon ami, prenez un esclandre !

HENRI

Non, laissons-la faire ; cela ne durera pas, jamais ma tante ne consentira à faire le malheur d'Yvonne ; mais, pour qu'elle cède, une séparation est nécessaire ; elle adore sa nièce, elle ne supportera pas son absence.

MALVINA, *rentre avec une dépêche.*

Pour Madame, c'est de Saint-Nazaire cette fois.

M^{me} MAUBERT, *prend la dépêche.*

Ah ! que m'annonce-t-elle ? La main me tremble.

HENRI

Ouvrez sans crainte, c'est la joie du retour que ce pli renferme.

M^{me} MAUBERT, *lit.*

« Arrivé à Saint-Nazaire en bonne santé. J'envoie mon neveu par le bateau à vapeur. Ne viens pas, je serai demain près de toi. Mille tendresses. JULES MAUBERT. »

M^{me} MAUBERT

Dieu ! quel bonheur ! il est arrivé ! si j'allais le rejoindre ?

HENRI

Mais il vous dit lui-même : « ne viens pas. » Vous ne connaissez pas les formalités qu'entraîne le débarquement, et les colis ! c'est à peine si vous le verriez !

M^{me} MAUBERT, *relisant la dépêche.*

Mais cette dépêche doit être en retard de deux heures au moins, et mon neveu ne va pas tarder.

HENRI

C'est possible, il y a un tel encombrement de dépêches au moment des arrivages sur la ligne de Saint-Nazaire. Vous concevez que cela ne peut être organisé, comme à Paris. Mais quel est ce neveu que vous attendez ?

M^{me} MAUBERT

Un enfant de dix ans, fils de ma sœur aînée ; elle l'envoie à Paris pour son éducation.

HENRI, *regardant la pendule.*

Le bateau doit être sur le point d'arriver, voulez-vous que j'aille au-devant de votre neveu ?

M^{me} MAUBERT

C'est inutile, il a mon adresse et dans nos colonies un enfant de son âge est déjà presque un homme. Il me semble que l'on a sonné ?

SCÈNE IV

LES MÊMES *plus MALVINA, qui semble très étonnée.*

MALVINA

Mademoiselle Lescouet de Kergor fait demander à madame la comtesse Maubert si elle peut la recevoir.

M^{me} MAUBERT

Certainement, allez lui aider à monter l'escalier.

(Malvina sort.)

HENRI

J'avais oublié de vous dire que ma tante tenait à vous rendre visite ici. Je vous en supplie, restez aimable et parisienne, c'est-à-dire ce que vous êtes.

M^{me} MAUBERT

Cela me semble difficile et, si je n'étais pas aussi heureuse que je le suis, je ne répondrais de rien ; mais enfin j'oublie tout à condition néanmoins de tout dire à votre tante.

HENRI

Gardez-vous en bien. Je n'eusse jamais conseillé cette fraude, mais ce n'est pas le moment de la découvrir, cela froisserait la susceptibilité de ma tante.

Gagnons du temps ; songeons à notre pauvre désespérée ; je compte beaucoup sur la Supérieure de la Visitation, femme d'une

grande intelligence pour calmer ma sœur et agir en même temps sur la volonté de ma tante.

M^{me} MAUBERT, *malignement*.

Est-ce que la garde nationale de 1830 a aussi renouvelé l'air de vos couvents ?

HENRI

Chût, de grâce ; voici ma tante.

SCÈNE V

LES MÊMES plus M^{lle} DE KERGOR en robe de cérémonie.

M^{lle} DE KERGOR

Ah ! chère comtesse, que votre fils est beau ; en traversant la première pièce je ne pouvais me lasser de l'admirer ; quelle charmante miniature vous avez là !

M^{me} MAUBERT

Vous êtes trop bonne, Mademoiselle ; je suis confuse de l'honneur que vous me faites en venant jusqu'ici, car il me semble que vous êtes de beaucoup en dehors des limites ? (Henri l'implore du regard.)

M^{lle} DE KERGOR

On passerait dans les rangs ennemis, sous le feu de la mitraille, pour jouir de votre vue et de votre entretien ; j'ai traversé en effet une multitude de rues inconnues : rue Piron, rue Crébillon ; cela m'a rappelé un jeu de ma jeunesse qu'on appelait *je vous vends mon corbillon*.

HENRI

Vous faites bon marché de votre ville, chère tante.

M^{lle} DE KERGOR

Cet appartement est fort beau : il y a de l'air et beaucoup de clarté, c'est le seul agrément des nouveaux quartiers ; on ne saurait le leur disputer. Je voulais vous amener Yvonne, mais elle a été prise d'une violente migraine et la femme de chambre a dû la mettre au lit.

M^{me} MAUBERT

J'en suis désolée ; mais il me semble entendre mon frère, je vais avoir l'honneur de vous le présenter.

SCÈNE VI

LES MÊMES, la porte à laquelle M^{lle} de Kergor est adossée s'ouvre vivement.

MALVINA, *annonce*.

Monsieur Isidore de la Relimousinière !

M^{lle} DE KERGOR *jette un cri!!*

Grand Dieu ! chevalier, vous m'appellez ! Je vais. (Elle s'affaisse Henri vole à son secours).

ISIDORE *jette ses bras autour du cou de M^{me} Maubert*.

Bonjour, chère tante ; embrassez-moi encore, je vous embrasse pour maman, pour grand'mère et... (M^{me} Maubert se dégage des bras du jeune homme, sonne, et fait respirer des sels à mademoiselle de Kergor).

HENRI

Qui donc a fait cette mauvaise plaisanterie ? Il y a des choses avec lesquelles on ne saurait jouer sans profanation ; on a si peu de temps à voir ces pauvres et chères figures du passé, qu'on devrait les respecter comme les saints dans leur sanctuaire. Ma tante ! ma bien-aimée tante !

M^{lle} DE KERGOR, *se ranime par degré*.

Qui m'appelle ? Vous, Henri ; l'avez-vous vu ? Il doit venir du ciel, j'ai tant prié pour lui ! Oh ! venez, Isidore de la Relimousinière !

LE JEUNE HOMME *s'approche et lui baise la main*.

Pardon, Madame, à qui ai-je l'honneur ?

M^{lle} DE KERGOR *le serre à l'étouffer dans ses bras, en l'embrassant*.

Dieu ! quelle ressemblance ! Mais c'est impossible, il n'a jamais eu d'enfant.

HENRI, *à Mme Maubert*.

Madame, expliquez-nous de grâce quel est ce jeune homme.

M^{me} MAUBERT

Mais je vous l'ai dit : c'est le fils de ma sœur, celui que j'attendais !

M^{lle} DE KERGOR

Que dit-elle ? Ah ! mon Dieu, serait-ce ? Oui, en effet, le baron, frère aîné du chevalier, était allé à la Martinique dans les temps, j'étais une enfant alors, seriez-vous son fils ?

ISIDORE

Son petit-fils, Madame.

M^{lle} DE KERGOR, à Mme Maubert.

Dites-moi, expliquez-moi !

M^{me} MAUBERT

Très volontiers, monsieur le baron de la Relimousinière a épousé à la Martinique, mademoiselle Méloë Saint-Exupère, ma grand'mère ; je ne savais pas ce matin regarder le portrait de mon grand-oncle.

M^{lle} DE KERGOR, avec exaltation.

Ainsi, vous, comtesse, vous êtes descendante de la noble famille des Relimousinière : je m'explique maintenant l'attrait mystérieux qui me poussait vers vous ! Oui, mon cœur ne me trompait pas. Ah ! parlez-moi ! Je ne saurais trop entendre ce nom de la Relimousinière.

M^{me} MAUBERT

Eh bien ! Mademoiselle, ma mère épousa son cousin Charles Saint-Exupère, et sa sœur aînée, le fils du baron de la Relimousinière, mort il y a quelques années. C'est le père d'Isidore. Ma sœur n'a jamais quitté la Martinique ; quand mon père et ma mère quittèrent l'île, trop faible alors pour supporter le voyage, elle resta confiée aux soins de nos grands parents. Mon frère et moi sommes nés à Paris.

M^{lle} DE KERGOR

Ainsi c'est le dernier rejeton des de la Relimousinière que je presse en ce moment sur mon cœur.

HENRI

Où, chère tante, le dernier rejeton, branche aînée, tout ce qu'il y a de plus direct dans la sève.

M^{lle} DE KERGOR

Tant mieux ; au premier moment de surprise, j'avais cru....

HENRI

Avouez-le, rencontrer une barre, mais il n'y en a une que dans nos roues.

M^{me} MAUBERT

Où, Mademoiselle, j'ai bien des pardons à vous demander pour un malentendu involontaire de ma part... je ne suis pas comtesse !...

M^{lle} DE KERGOR

Comment donc ? une barre cette fois ? n'importe, vous êtes toujours du sang des de la Relimousinière, n'en parlons plus.

M^{me} MAUBERT

Certainement, et sans barre ; mon grand-père était officier de marine, etc.

M^{lle} DE KERGOR, interrompant.

Peu importe les affluents, c'est la source du fleuve qui doit être limpide. Ne nous inquiétons pas des champs qu'elle traverse ; j'ai vu cet enfant, (*montrant Isidore.*) je puis mourir.

M^{me} MAUBERT

Pas avant d'avoir fait des heureux, car mon frère, Fernand Saint-Exupère, sollicite avec ardeur la main de votre nièce, notre chère Yvonne !

M^{lle} DE KERGOR, dignement.

Un descendant des de la Relimousinière ne saurait être refusé par moi ; mais j'ai trop souffert de l'autorité paternelle pour infliger à ma nièce un choix qu'elle n'approuverait pas, elle n'épousera Monsieur votre frère que lorsqu'elle l'aimera.

HENRI

Mais ils s'adorent l'un et l'autre depuis bientôt trois ans !

M^{lle} DE KERGOR

Depuis trois ans, dites-vous ? Allons ! C'est presque comme de mon temps, le siècle n'est presque pas encore trop dégénéré puisqu'il

peut y avoir de longues amours. Et dire que je n'ai rien vu ! Il n'y a pourtant pas de feu sans fumée, dit-on.

HENRI, à M^{me} Maubert.

Allons, les vieux proverbes reviennent avec la vie à ses lèvres, pauvre chère tante.

M^{me} MAUBERT, à Henri, à part.

Je vous en supplie ; courtrez au couvent, ramenez-nous Yvonne !

SCÈNE VII

LES MÊMES plus FERNAND, qui se précipite vers M^{me} Maubert et lui dit à l'oreille

FERNAND

Ma sœur, je vous demande asile pour mademoiselle Yvonne de Kergor ; je viens de l'enlever comme elle se rendait au couvent.

M^{me} MAUBERT, met un doigt sur ses lèvres, et désigne M^{lle} de Kergor à son frère

Mon cher Fernand, rendez grâce à mademoiselle de Kergor, qui vient de vous accorder la main de sa nièce.

FERNAND, pose un genou devant M^{lle} de Kergor.

Ah ! Mademoiselle, ma vie entière est à vous (Il lui baise la main).

M^{lle} DE KERGOR

Comme il lui ressemble, aussi lui, comme il lui ressemble ; il n'est pas étonnant que ma pauvre nièce se soit prise à l'aimer. Comment ne l'adorerait-elle pas ?

FERNAND, à sa sœur, bas

Elle est en bas, dans une voiture.

M^{me} MAUBERT, montrant Isidore.

C'est à ce cher enfant que vous devez votre bonheur.

FERNAND embrasse Isidore.

Comment cela ?

M^{me} MAUBERT

Je vous l'expliquerai. (Elle dit un mot à Isidore.)

ISIDORE, répondant.

Oui, ma tante ; je la connaîtrai bien ; j'y cours.

M^{me} MAUBERT

Pardonnez-moi, Mademoiselle, si j'ai pris la liberté d'envoyer chercher Yvonne ; je savais que cette violente migraine venait de son chagrin, et je ne doutais pas de votre bonté.

M^{lle} DE KERGOR

Comment ! ma pauvre Yvonne avait des chagrins et je ne m'en doutais pas ? Il me semblait pourtant bien l'aimer !... A quoi donc servaient mes vieux yeux ? Hélas, ce n'étaient pas ceux d'une mère, il ne leur était pas donné de lire les secrets que Dieu livre à l'amour maternel.

SCÈNE VIII

Malvina entre portant un plateau ; M^{me} Maubert lui fait signe de ne pas avancer.

LES MÊMES plus ISIDORE et YVONNE qui se précipite aux pieds de sa tante.

YVONNE

Pardon, ma tante ! Pardon, mon frère, je l'aime tant !

(Malvina pendant toute cette scène tient le plateau.)

M^{lle} DE KERGOR, la relève.

Tu ne m'as point offensée ; viens dans mes bras, mon enfant ; comme moi tu as su aimer et souffrir en silence ; tu es une véritable de Kergor. (M^{me} Maubert fait signe à Yvonne que sa tante ne sait rien.)

YVONNE, éclate en sanglots.

Ah ! ma tante, que je vous aime !

M^{me} MAUBERT, à Isidore.

Viens, cher enfant ; viens m'embrasser encore !

Tous s'écrient

Oui, embrassez-nous.

ISIDORE

Ah ! mon Dieu ! qu'ai je donc fait pour être ainsi fêté ? Maman m'avait dit pourtant : « Cher fils, tu vas trouver dans nos parents de Bretagne d'excellents amis ; leur cœur est bon et loyal, mais leur aspect est froid comme leur climat, comme ces oiseaux blancs venus du pays des neiges. »

M^{me} MAUBERT

(A Henri.) Elle a dû aussi vous empailler comme mon journaliste ; et cependant ce n'est pas une Parisienne celle-là !

(A M^{lle} de Kergor.) Mais si ; mon frère lui aussi, n'était pas noble ! devant cet amour si pur que ces jeunes gens éprouvent l'un pour l'autre... devant le profond désespoir qu'un refus de votre part leur causerait et surtout en retrouvant dans votre cœur fidèle le cher et sacré souvenir du chevalier. (joignant les mains) oh ! dites, Made-moiselle, pourriez-vous refuser à mon frère l'honneur de vous appartenir ?

M^{lle} DE KERGOR, très émue.

Je ne sais... je n'en sais trop rien, je ne sais ce que je dirais alors... Mais à quoi bon ces suppositions, Monsieur votre frère est noble ; en le regardant il me semble vraiment revoir le chevalier ! et puis la garde nationale de 1830 a mis un tel bouleversement dans les idées des personnes sensées que je n'ose plus en vérité répondre des miennes. (Les deux jeunes gens s'agenouillent devant elle, elle les regarde avec tendresse, étend les mains sur eux et, les yeux levés vers le ciel, elle s'écrie) : Bénissez-les, chevalier ! !

MALVINA, tenant toujours son plateau dit au public.

Et moi, qui croyais tant m'ennuyer à la campagne, voilà que je pleure comme au théâtre ; je me crois à Paris.

C^{te} DE SAINT-JEAN.

(Fin).

POÉSIES FRANÇAISES

CHANSON

DU FIL DE LA VIERGE

La Vierge file sa quenouille,
Et déroule ses fils d'argent,
A travers la lande qui mouille
Son petit fuseau diligent.

Ah ! la belle filerie
Que fait la Vierge Marie !

L'herbe rassemble, sous ses pieds,
Marguerites et marjolaines,
Comme les bouquets copiés
Par les tissus brodés de laines.

Ah ! le joli fil volant
Que fait la Vierge en filant !

La brume, en sa blanche nacelle,
Va la chercher dans son séjour ;
Le rayon, sur une étincelle,
La reconduit dès qu'il fait jour.

Ah ! la belle filerie
Que fait la Vierge Marie !

Sur une épine d'églantier
Qui fut la première machine,
Elle façonne, sans métier,
Une soie inconnue en Chine.

Ah ! le joli fil volant
Que fait la Vierge en filant !

On eut pu tendre avec les toiles
Qu'elle file depuis Noël,
Un tapis allant aux étoiles
Et rejoignant la terre au ciel.

Ah ! la belle filerie
Que fait la Vierge Marie !

Où que la fileuse ait filé,
Jamais vallon, plaine, montagne
Ne vit un fil mieux déroulé
Que sur les ajoncs de Bretagne.

Ah ! le joli fil volant
Que fait la Vierge en filant !

JOS PARKER.

(Reproduction réservée.)



LE BONO

(En Plougoumelen — Canton d'Auray)

Entre *Kervenec* et *Kernouze*,
Au milieu des landiers, des pins,
On ne voit la moindre pelous ;
Ni ruisselets, ni romariens ;
Mais on trouve, entre deux collines
Le Bono, vrai nid de marins,
Ici... là... de blanches chaumines,
Pour y parvenir, quels chemins !
Méandres aux formes bizarres
Bordés de perrés raboteux.
Les épines n'y sont pas rares ;
On n'y voit bossus ni boiteux.
Les gens du pays sont solides
Courageux et rudes pêcheurs ;
Comme les terres sont arides.
Beaucoup sont ostréiculteurs.
Leur industrie est sur la côte ;
Leurs parcs de leurs soins sont l'objet,
Mais alors que la mer est haute,
Ils sont près de *ar Valhoret*,
De *Méaban*, et plus au large,
On voit leurs voiles aux tons bruns,
S'infléchissant comme une barge
Qui veut éviter les embruns ;
Au port, s'ébattent sur le môle
De futurs marins aux pieds nus ;

D'autres portent sur leur épaule
 D'énormes charges de fucus.
 Pendant six jours, tout est tranquille
 Dans le bourg : la femme au lavoir
 Ou, sur le bord du chemin file,
 Tricote, du matin au soir.
 Mais lorsqu'arrive le dimanche,
 Les pêcheurs presque tous au port,
Gwaz et *Maouez* en coiffe blanche,
 Au cabaret chantent bien fort ;
 D'autres sont là parlant de pêche,
 D'écoutes, de focs et de filins
 Et, c'est aussi graves qu'au préche
 Qu'on les voit boire en vrais marins !

Bourg du Bono, 13 août 189...

LOUIS BONNEAU



CONTE DE NOEL



Il était une fois une mère qui avait deux petits enfants : Anne et Yvon.

Rien qu'à leurs noms vous devinez, bien sûr, que c'étaient des petits Bretons. Toutes les filles et tous les garçons de Bretagne ne devraient-ils pas s'appeler Anne ou Yvon ?

La mère, dont j'ai oublié le nom, avait je crois vingt-deux ans à peine, lorsqu'elle allait à la messe le dimanche, tenant ses deux petits Bretons par la main ; elle avait l'air de la grande sœur de ses enfants.

Elle était si jolie, si pieuse et si bonne qu'on ne comprenait guère qu'elle fût encore sur terre ; c'était une fleur digne du Paradis et il fallait que le Seigneur Jésus l'eût oubliée dans son petit village, caché comme un rucher d'abeilles au milieu des grands genêts d'or.

Tout le jour la mère filait sa quenouille, ne se dérangeant que pour préparer les repas ou tendre au mendiant la tranche de pain bis et la bolée de cidre.

Tout le jour, les enfants jouaient au soleil, mais sans quitter leur mère chérie qu'ils aimaient bien fort. Pour lui obéir, ils couraient parfois dans la lande et cherchaient dans la genetière des brassées de genêts bien droits.

Yvon, qui était très fort pour ses cinq ans, en rapportait bien à lui seul de quoi faire un gros balai, mais la petite Anne, qui habitait la terre depuis trois ans seulement, avait tout son faix de deux belles branches dorées qu'elle portait bien droites à la façon de ces petits anges qu'on voit toujours sur les images, une grande palme d'or à la main.

Lorsqu'ils revenaient ainsi chargés, ils couraient bien vite pour voir plus tôt leur mère, et elle, quittant sa quenouille, les prenait ensemble sur ses genoux, les caressait, ôtait doucement de leurs

belles boucles soyeuses les fleurs dorées qui s'y étaient cachées et qui sentaient bon le miel.

Lorsqu'un gentil cavalier passait devant la chaumine, s'il était à cheval, il arrêta sa monture ; s'il était à pied il ralentissait le pas pour admirer la jolie fileuse bretonne.

Presque toujours il songeait à cette autre fileuse aux tresses blondes chantant auprès de son rouet.

Mais la Bretonne ne chantait pas, ses lèvres priaient toujours, et de ses yeux bleus coulaient une à une des larmes limpides comme les gouttes de rosée coulent du calice trop plein des fleurs. Et si le cavalier, toque basse et taille inclinée, lui demandait :

— Pourquoi ces larmes, ma belle enfant ?

— Parce que je suis veuve, répondait-elle, sans lever les yeux et sans quitter sa quenouille.

Alors le cavalier passait, attristé d'avoir vu tant de tristesse jointe à tant de charmes.

Bien qu'Yvon et Annette fussent les plus jolis bambins du pays de Cornouailles, bien que chaque mère les admirât aux jours de fête, lorsqu'ils avaient, elle sa robe longue, sa croix d'or et son petit bonnet blanc, lui, son chapeau rond bordé de velours noir, sa veste à boutons brillants dont les broderies étaient moins belles que les fils d'or de sa chevelure, leur mère était toujours triste et les petits avaient entendu murmurer bien des fois à leurs oreilles :

— Pauvres orphelins ! . . .

Eux non plus ne riaient guère, leurs jeux tranquilles ressemblaient à ceux de ces petits sauvages qui n'élèvent jamais la voix et gardent une gravité d'hommes au milieu de leurs amusements.

Les deux petits Bretons savaient prier Dieu, la Vierge Marie, sainte Anne et saint Yves, et chaque soir, en joignant leurs menottes devant les pieuses images, ils disaient après leur mère :

— Bon Jésus, faites que nous partions tous ensemble.

Ils ne comprenaient pas, mais ils priaient quand même et Dieu les comprenait bien.

Un soir les cloches du bourg sonnèrent si fort qu'elles éveillèrent les deux enfants endormis dans la même couchette.

— Mère, dites moi quoi donc sonne ainsi ?

— C'est la messe, mon petit, mais dors, car il est nuit.

Docilement, Yvon abaissa ses paupières et jusqu'au second carillon il dormit.

Mais lorsque les cloches ébranlées à nouveau remplirent d'harmonie la chambre tranquille, Anne à son tour ouvrit les yeux :

— Mère, dites-moi, quoi donc sonne si fort ?

— C'est la messe de minuit, mon enfant ; le petit Jésus va descendre du ciel et les anges sonnent toutes les cloches du Paradis.

Mais il est tard . . . dors en paix, mon ange.

Comment dormir au milieu du concert céleste ?

Yvon songe en son cœur.

— Mère, où donc va-t-il venir, le petit Jésus ?

— A l'église, mon fils, dans ton cœur aussi, si tu l'appelles avant de t'endormir.

— Il est le maître, n'est-ce pas ?

— Oui, mon enfant, le maître du ciel et de la terre, mais Il ne refuse rien aux enfants. Prie-le, Yvon et, demande-lui qu'Il ne sépare jamais la mère de ses enfants.

— Oui, je vais le lui dire. Bonsoir, mère.

Yvon voudrait bien obéir et dormir, mais est-ce possible vraiment lorsque les cloches viennent, comme de gros insectes, bourdonner harmonieusement à ses oreilles ?

— Mère . . . mère . . .

Plus rien

Plus rien ne bouge devant l'âtre où fument des racines.

La veuve, assise dans l'unique et grossier fauteuil, la tête penchée sur son sein, dort, elle aussi.

— Mère mère

Yvon n'est pas peureux, c'est un homme et c'est un Breton, mais la lueur rougeoyante du foyer dessine sur le visage maternel des traits lumineux et fantastiques ; on dirait des zébrures sanglantes courant sur un visage de cire.

Yvon saute de son lit.

— Mère, mère, dormez-vous ?

Elle dort et si bien qu'elle n'entend pas.

Les cloches tintent encore, mais Yvon seul les entend. Anne dort

paisiblement, la veuve repose dans son fauteuil, près de lâtre où fument des racines.

Yvon est un homme, c'est un Breton, il n'a pas peur.

Le petit Jésus est à l'église, Yvon ne l'a jamais vu, Annette ne l'a jamais vu... S'ils allaient à l'église tous les deux, ils le verraient et ils lui diraient leur prière; le petit Jésus, comme il doit être beau!... qu'Yvon voudrait donc bien l'embrasser!...

Le petit homme monte sur une chaise, il ouvre l'armoire aux ferrures brillantes.

Il se hâte, car il fait froid, et ses membres frissonnent.

Il sait bien où sont serrés les effets du dimanche.

Voici le joli chapeau rond bordé de velours noir, la veste à boutons et les souliers luisants; voici le bonnet blanc et la robe longue de petite sœur.

Il s'habille vite et sans bruit. Mère dort toujours... à présent, il faut éveiller Anne.

Anne ouvre les yeux et ses lèvres gazouillent, mais Yvon lui met la main sur la bouche: Il faut laisser mère dormir.

Annette trouve qu'il fait bien froid et ses membres frissonnent, mais elle endurerait bien pis pour voir le petit Jésus.

Ils sont prêts... .

La robe d'Anne est fort mal agrafée; ses souliers mal lacés, son petit bonnet tout de travers sur sa tête ébouriffée. Bah!... Yvon lui non plus n'est pas irréprochablement mis, le petit Jésus n'y regarde pas d'aussi près...

Mère n'a pas bougé... les petits meurent d'envie de l'embrasser comme ils font chaque fois avant de sortir... mais ce soir, ils n'osent pas... rendus à la porte, ils lui envoient seulement un baiser du bout de leurs doigts engourdis.

Comme il fait noir et froid! La neige tombe... elle tombe sur le joli chapeau bordé de velours noir, sur le bonnet blanc, dans les boucles soyeuses, elle pénètre la robe mal agrafée d'Annette, la veste aux boutons brillants d'Yvon, les souliers mal lacés où vont geler bientôt les pieds roses des petits Bretons.

— J'ai grand froid, dit Anne, il fait si chaud chez maman.

Yvon est un homme, c'est un bon frère aussi, il ôte sa veste pour

la mettre sur le dos de sa petite sœur mais ses doigts sont si froids qu'il a grand-peine à trouver les boutons et c'est pitoyable ces deux petits perdus dans la nuit noire et arrêtés sous la neige qui les couvre déjà comme deux cadavres d'oisillons.

Où est donc l'église? on ne la voit pas encore, et les anges lassés sans doute ont cessé de sonner, car nul son de cloche ne court plus sur la neige.

— Yvon, j'ai froid.

— Et le petit Jésus! ma sœur.

Le petit Jésus, étoile divine, plus brillante mille fois que celle des rois mages, le petit Jésus, vous le verrez, mes enfants, vous le verrez, car il saura bien vous trouver dans la nuit noire, sous la neige qui gèle vos corps.

Anne pleure tout bas, Yvon l'embrasse, il essaye de la soulever dans ses bras, mais elle est très lourde, trop lourde pour lui et ils tombent tous les deux.

Le sol ouaté leur semble si doux qu'ils n'essayent plus de se relever, ils se serrent bien près, mottés comme sur le sein maternel.

Ils ne savent plus au juste s'ils ont chaud ou froid, ils ne songent plus au petit Jésus, ils ne songent plus à rien.

Mais soudain, le vague bourdonnement qui emplissait leurs oreilles cesse tout à coup... ils écoutent... les cloches sonnent... elles sonnent un carillon qui ressemble à un cantique... et les enfants aperçoivent bien loin, portés là bas sur des nuages semblables aux vagues bleues de la mer, des anges, de beaux anges aux robes blanches, aux ailes frémissantes, qui tiennent chacun une chaîne d'or et qui balancent de grosses cloches d'or aussi.

Puis la vision s'efface, s'efface et disparaît. Les nuages bleus s'entrouvent les uns après les autres, se repliant comme les pétales d'une fleur gigantesque.

Une lumière merveilleuse éclaire peu à peu le cœur de la fleur d'azur et, ô merveille! le paradis, le vrai Paradis du Bon Dieu apparaît aux enfants.

Tout d'abord, l'éblouissante clarté les aveugle et ils ne distinguent rien.

Mais un ange se détache du pays enchanté et il vole, oui vraiment, il vole vers la terre, vers les petits Bretons endormis.

Il les prend dans ses bras et les voilà qui montent dans l'air, les ailes de l'ange volent en claquetant comme les voiles d'une fine goëlette légèrement agitées par le souffle de la mer. Chaque coup d'aile fait courir une bouffée d'air chaud sur le front des petits, une bouffée d'air si chaud qu'ils n'ont plus froid du tout, du tout.

Les voilà rendus au seuil du beau Paradis.

Il y a tant de saints, tant de saintes, tant d'anges et tant de chérubins qu'ils ont honte d'être là.

Mais tout le monde leur sourit et, comme leur guide les tient toujours par la main, ils sentent qu'ils vont bientôt ne plus avoir peur de rien.

De chaque côté du grand Paradis, infiniment plus grand que l'Océan qu'ils connaissent fort bien, les enfants voient des arbres touffus, hauts comme les plus hauts chênes, dont chaque feuille est une étoile brillante, comme jamais mortel n'en contempla à la voûte céleste.

Dès qu'un ange agite ses ailes, les étoiles se courbent sous le zéphyr comme un champ d'avoine sous le vent et le choc de ces étoiles merveilleuses produit une musique exquise que n'égalait jamais le plus fin biniou du pays de Cornouailles.

— Venez, dit l'ange en touchant les enfants au front.

Ils suivent, sans savoir comment ils marchent, car leurs pieds ne bougent pas et ils n'ont pas d'ailes, ils en sont bien certains.

Ils croient comprendre que le nuage floconneux sur lequel ils sont montés les porte comme un navire sur les eaux calmes mais bien plus mollement, bien plus délicieusement encore.

Le ciel est rempli de cantiques, les saints chantent Noël ! Noël ! ils ont tous de belles palmes à la main et ils en caressent les enfants au passage.

Ils semblent tous heureux de la visite des petits Bretons, et il fait si bon, si bon dans ce beau paradis que les enfants se disent tout bas qu'ils voudraient bien n'en plus sortir.

L'ange avance toujours, et toujours le nuage docile conduit les enfants.

Le céleste guide s'arrête enfin et repliant ses blanches ailes comme un goéland après le vol, il s'écarte pour faire place aux en-

fants qui se sont haussés sur l'extrême pointe de leurs pieds afin de voir par dessous les ailes du grand ange.

O beauté suprême qui efface les lumières, les chants et les parfums célestes ! Couché dans une crèche, sur la paille émaillée de fleurs, un tout petit enfant, vêtu de langes grossiers, leur tend ses bras roses et leurs sourit divinement.

C'est le petit Jésus, le beau petit roi, le frère des enfants. Voilà bien la crèche que montrait la veuve à ses enfants sur une image à dentelle ; ces trois hommes agenouillés le front incliné, les vêtements royaux tout brillants de pierreries, ce sont les rois mages.

Cette belle dame vêtue de blanc et de bleu, c'est Marie, la mère de Jésus ; ce bon vieillard à barbe blanche, c'est saint Joseph ; et les bergers en adoration devant la crèche, ce sont les premiers amis de l'Enfant-Dieu sur terre. Ce bœuf, cet âne aux bonnes têtes paisibles qui penchent leur front sur Jésus, ce sont les charitables animaux qui réchauffèrent de leur haleine le nouveau-né de Bethléem ; ils ont leur place au ciel en souvenir de leur bonne action.

Jésus est si doux, si souriant, si petit surtout, que les deux frères, les deux Bretons n'éprouvent nulle frayeur. Ils courent à la crèche en faisant un détour pour ne pas piétiner les manteaux des rois mages ; ils passent devant la Vierge Marie qui leur sourit tendrement et, penchés sur la paille, ils effleurent de leurs lèvres tremblantes le front rose du petit Jésus.

Puis, tombant à genoux, leurs mains jointes, leurs yeux attachés sur l'adorable Enfant, ils font leur prière sans oublier la supplique maternelle.

— Bon Jésus, ne séparez pas la mère de ses enfants et faites que nous partions tous ensemble !

Jésus sourit, la Vierge sourit, saint Joseph incline sa tête blanche vers les petits adorateurs de l'Enfant-Dieu.

Conduite par l'ange qui guida ses enfants, la veuve inconsolable, la fleur du ciel oubliée par Jésus dans son petit village enfoui comme une ruche d'abeille au cœur des grands genêts d'or, la mère des petits Bretons enfin est venue au ciel, elle aussi et, voilà agenouillée au pied de la crèche. Elle est resplendissante de lumière, sa robe est blanche et fine comme le tissu des lis, mais ses yeux sont toujours pleins de larmes.

Soudain son regard rayonne, la céleste joie des bienheureux éclaire son visage, elle voit ses petits, elle leur tend les bras et les pousse vers Jésus avec une triomphante expression de reconnaissance et d'amour.

Trois cercueils suivirent le même jour la route blanche de neige, et les Bretonnes envièrent le sort de l'heureuse petite famille.

Jésus avait entendu la prière de la veuve ; sur terre, au ciel et dans la tombe, la mère n'avait pas quitté ses enfants.

HARRY-HETT.



NOTICES ET COMPTES RENDUS

UN LAMENNAIS INCONNU¹

Je sors charmé, édifié et en même temps attristé, de la lecture du volume publié par le R. P. Auguste Laveille de l'Oratoire de Paris, intitulé : *Un Lamennais inconnu*. C'est un recueil de lettres de Féli Lamennais à un jeune homme, Denis Benoit d'Azy, qui était revenu à la pratique religieuse, à la suite de la lecture du premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence*.

La première lettre est datée du 26 janvier 1818, et la dernière, du 1^{er} octobre 1836. Lamennais y révèle le fond de son âme ; on assiste aux diverses impressions qui, durant ces dix-huit années, se succédèrent dans l'âme du célèbre écrivain.

Rien de plus tendre que ces lettres, surtout les premières ; elles seraient même trop tendres, humainement parlant, si cette tendresse n'était tempérée par les sentiments de la plus vive piété.

« O mon frère, écrit-il, ne craignons qu'une chose, c'est de nous trop aimer. Un désert et Denis, si j'en étais encore à désirer le bonheur sur la terre. » Aussitôt Féli ajoute : « Mais non, la croix du Sauveur Jésus ! N'est-ce pas que tu ne veux que cela non plus ? » Et ce ne sont que conseils pieux : méditation, lecture de l'*Imitation* et du nouveau Testament.

S'il appelle Denis « mon bon frère », « mon tendre frère » ; s'il s'écrie : « O mon Dieu, que vous êtes bon de m'avoir donné un frère ; je « méritais si peu un pareil bonheur ; » Féli n'oubliera pas qu'il a un autre frère bien aimé, un frère, selon la nature, Jean-Marie, et il invitera Denis à venir à la Chênaie « avec mon autre frère ».

Cette tendresse pousse Féli à ouvrir tout grand son cœur à Denis Benoit ; il n'aura pas de secrets pour lui. Mais c'est nous, lecteurs, ce sont les historiens, qui sauront profiter de ces confidences, pour mieux connaître et mieux retracer la vie du grand polémiste. Tout est dans

¹ Auguste Laveille, *Un Lamennais inconnu, Lettres inédites de Lamennais à Benoit d'Azy, publiées avec une introduction et des Notes*. Perrin et C^{ie}, Paris, 1898. In-12 de LXV-357 pages. Prix, 3 fr. 50.

ces lettres : les joies et les tristesses de Féli, ses amitiés et ses haines, ses appréciations des hommes et des choses, ses occupations littéraires et ses préoccupations financières. On le voit méprisant les puissants ; se rabaissant jusqu'aux petits ; vendant pour le pauvre jusqu'à ses portraits ; sollicitant pour les déshérités, comme un simple député, jusqu'à des bureaux de tabac ; s'intéressant à la culture et semant lui-même à la Chênaie l'épicea et la mélèze. Et, dominant tout cela, une foi vive, une piété tendre, dont on apercevra encore les reflets dans les colères finales.

Qu'il me soit permis, dans ces 218 lettres, de cueillir quelques traits.

Si la tendresse pour Denis et l'amour de Dieu dominant dans ces lettres, il en est de même également de la tristesse, de la misanthropie. *Tristis est animea mea*, s'écrie-t-il à chaque instant. La célébrité l'ennuie : on vient le voir « comme le singe de la foire. » La vie de Paris le fatigue, impossible d'y travailler. Il lui faut la campagne, la Chênaie ; et, aussitôt qu'il y est, il se trouve tracassé par les affaires. Il revient alors à Paris, se renferme dans sa chambre, et ne veut recevoir que le dimanche.

« Le monde m'ennuie, écrit-il ; il est sot et méchant. » Et finalement : « Jamais l'égoïsme ne fut si général ni si hideux. Quand on voudra faire l'épithaphe des hommes de notre temps, on crachera sur leur tombe. »

Lorsqu'il voulait travailler sans dérangement, il se retirait au Vallée-aux-Loups¹, ancienne maison de campagne de son compatriote, Châteaubriand, qui appartenait alors au vicomte de Montmorency.

Il y eut du chaud et du froid entre ces deux illustrations malouines. Châteaubriand envoya à Lamennais sa *Vie du duc de Berry*, « avec un billet fort aimable. » Féli en fut flatté : « Il est très bien pour moi, et j'en suis reconnaissant. » Aussi s'empressa-t-il de rendre compte de ce volume dans le *Défenseur*. « J'ai été enchanté, écrivit-il, de faire quelque chose d'agréable à Châteaubriand. » Cependant il ne goûtait guère la littérature de son compatriote.

Reproduisant ce passage des *Natchez* : « Chasseur, je te souhaite un ciel bleu, beaucoup de chevreuils et un manteau de castor ; » Lamennais ajoutait : « Je ne crois pas que l'extravagance et le mauvais goût puissent aller plus loin. Mais je trouve comme toi que presque tout le dernier livre est charmant. »

Il constate avec effroi dans ce qui se publiait à son époque un culte de l'homme pour lui-même. « Châteaubriand, le *Globe*, et toute cette école,

¹ Ou Vallée-aux-Loups.

« disait-il forment comme le sacerdoce de cette religion nouvelle qui a ses prophètes et qui aura ses terribles sacrifices. Je ne puis rendre ce que j'éprouve quelquefois en lisant ces hommes-là. C'est comme une apparition de Satan. » On sent l'exagération. Mais Lamennais, lui si positif, si doctrinal, ne goûtait pas la littérature romantique de Châteaubriand.

Pas plus, il ne goûtait ses opinions politiques, d'ailleurs bien changeantes.

« As-tu lu la brochure de Châteaubriand ? demandait-il à Denis au moment de l'apparition de : *La Restauration et la monarchie élective*. On en a parlé trois jours. » — Il ne connaît rien de plus ridicule que l'enthousiasme des Carlistes français pour cette brochure. Ce sont « des battements de mains à fendre le ciel, des trépignements de joie, des cris, des hurlements d'admiration. Que Dieu bénisse ces braves gens ! Ils ne sont pas loin de son royaume si son royaume appartient aux simples. » Châteaubriand venait il est vrai, de profiter de son poste d'ambassadeur à Rome, pour essayer de desservir auprès de Grégoire XVI, nouvellement élu, Lamennais et ses théories politiques. Mais Lamennais put écrire alors : « Les intrigues de Châteaubriand pour me faire « désapprouver ont échoué complètement. »

La dernière fois peut-être que les deux illustres Malouins se rencontrèrent, ce fut le 5 avril 1834. « J'ai rencontré hier Châteaubriand chez M^{me} Récamier, écrivait Féli, le 6 avril. Il y a dix ans que je ne l'avais vu. Je l'ai trouvé changé et vieilli étonnamment, la bouche creuse, le nez pincé et ridé comme le nez des morts, les yeux enfoncés dans leurs orbites, cela m'a fait de la peine. Sa pauvre femme est très malade d'une fluxion de poitrine, dit-on. Comme tout passe rapidement ! comme tout est fugitif en ce monde ! »

Cueillons, en passant, un renseignement inédit, du moins, je le crois, sur le père de Châteaubriand. C'est à propos de chicanes entre le beau-frère de Lamennais et l'enregistreur de Combourg, « qu'on n'appelle, dit-il, dans le pays, que le bonnet rouge, et qu'on dit avoir fait partie des bons patriotes qui détérèrent et brûlèrent sur la place le corps du père de M. de Châteaubriand, au commencement de la Révolution. »

Est-elle charmante et spirituelle, cette apostrophe que glisse Féli dans une des lettres à son Denis, à l'adresse de membres du Cabinet noir qui ouvraient ses lettres, pensant y trouver des plans de conspiration :

« Messieurs les espions, de grâce, ne dérangez pas notre correspon-

« dance ; je vais vous dire une bonne fois tout ce que vous y trouverez :
 « que j'aime mon frère de tout mon cœur, qu'il m'aime de même, que
 « nous désirons vivement nous revoir, pour oublier ensemble ce triste
 « monde et travailler à nous rejoindre en celui où n'y a ni police ni
 « révolutions. Vous voyez bien, j'espère, que ce n'est pas là conspirer,
 « et celui qui vous paie n'a sûrement pas de prétentions sur le ciel,
 « unique objet de notre ambition. Cette ambition vous paraît bien ridi-
 « cule, n'est-ce pas ? Eh bien, peu nous importe ! Nous mettons nos
 « lettres sous la protection de votre mépris. . . . »

* *

M. de Genoude, traducteur de la Bible, avait le don d'agacer Lamennais avec ses voyages et ses descriptions. « M. Genoude n'a pas voulu
 « absolument que le public ignorât qu'il a vu la Vendée. Il en rapporté
 « un volume entier de notes, et, grâce à lui, nous saurons qu'il y a des
 « arbres et des prairies, et des collines et des ruisseaux dans ce pays à
 « jamais célèbre. . . . Il s'en va, me marque-t-on, en Espagne, pour voir
 « la peste et les Cortès, et il laisse là sa Bible. . . . Mais il nous parlera
 « des montagnes et des vallées à son retour. . . . J'étais bien en peine de
 « savoir ce qu'il voulait faire d'un petit lorgnon qu'il porte à son cou
 « suspendu à un bout de ruban ; maintenant je devine, c'est pour
 « observer l'Europe. Plaisanterie à part, ce bon jeune homme ferait
 « mieux d'avancer tranquillement sa Bible. . . . »

Ce qui intéresse Lamennais dans les voyages, ce ne sont pas ces descriptions de montagnes et de vallées, « ce sont, écrivait-il de Genève,
 « les gouvernements, les institutions, les idées, les mœurs » Aussi s'ennuya-t-il « copieusement » à Genève. « A peine, depuis huit jours,
 « ai-je entrevu le soleil ; c'est pourtant ce qu'il y aurait de mieux à
 « voir à Genève, où tout est glacé, le sol et ses habitants. En été, le sol
 « se réchauffe, mais les habitants, jamais. Il n'y a point de saisons pour
 « le calvinisme ; c'est toujours l'hiver. »

* *

En passant, il conte de curieuses anecdotes, nous faisant vivre son temps qui, sous certains rapports, ne diffère pas beaucoup du nôtre. Ainsi cette nouvelle électorale de 1824 :

« A Saint-Brieuc, le président du collège, un espèce de sot nommé
 « X. . . , a eu l'imprudence de lire son propre nom sur cent billets où
 « était écrit le nom de M. Sébert, parfait royaliste, honnête homme et

« bon chrétien. Celui-ci, en conséquence, au lieu de cent-trente-quatre
 « voix qu'il avait réellement, n'en n'a eu que trente-quatre par le dépouil-
 « lement du scrutin. »

Ne se croirait-on pas à la fin du XIX^e siècle plutôt qu'au commen-
 cement ?

* *

On sait que l'abbé Jean-Marie La Mennais était un fort priseur de tabac, sait-on que son frère Féli ne le lui cédait pas sur ce point ?

Le 13 juin 1825, il donnait cette commission à son cher Denis :

« Me faire faire un petit coffret propre et fermant à clef, ayant huit
 « compartiments dont chacun contienne ou une boîte, ou un vase
 « quelconque fermant bien, dans lequel puisse tenir une livre de tabac.
 « Tu choisiras pour remplir ces vases huit espèces de tabacs rares,
 « comme tabac d'Espagne, Macouba, Mazulipatam, etc. C'est une fan-
 « taisie que j'ai depuis longtemps, et je ne vois pas d'énormes in-
 « convénients à la satisfaire. »

* *

Faut-il parler des dernières lettres de Lamennais pleines de ses diffi-
 cultés à l'occasion de ses théories politiques et spécialement de ses *Paroles
 d'un croyant* ? Je n'ai pas le courage d'avoir pour Lamennais malheureux
 la sévérité du savant oratorien qui m'a fait passer de si agréables heures
 dans la lecture de son recueil. Quand on pense que Léon XII avait pour
 l'illustre défenseur de l'Eglise un culte tel qu'il n'avait dans son cabinet
 que deux gravures : une image de la sainte Vierge, et, au-dessous, mon
 portrait, » dit Lamennais ; — quand on pense que le cardinal Pacca,
 blâmant l'opportunité de l'Encyclique dirigée contre Lamennais, fit
 « observer qu'il serait bon que Rome laissât les peuples et les rois vider
 « leurs querelles, sans y faire intervenir la religion ; » — quand on pense
 que Grégoire XVI se laissa arracher par « des notes très fortes venues de
 Saint-Petersbourg et de Vienne, » une signature qu'il regrettera plus tard ;
 — quand on pense que Pie IX convenait qu'en prenant Lamennais par le
 cœur on eût évité tous ces malheurs ; — quand on pense que les théories
 politico-sociales de Lamennais (que je suis loin de partager) sont aujour-
 d'hui bien vues ; — on se demande si ce révolté, né un demi-siècle
 trop tôt, n'aura pas pu devant le tribunal de Dieu plaider avec succès
 les circonstances atténuantes ? Qu'il est à plaindre ce vieillard tombé,
 qui aimait l'Eglise de cette tendresse qu'il avait vouée à son Denis !

Contre qui, se demande-t-il, tous ces anathèmes, lorsqu'il voit jus-
 qu'à l'orgueilleuse ignorance se ruer sur le lion mourant ? Contre un

homme seul, vieux, pauvre, usé de fatigue et de chagrins, sans parti, « sans appui quelconque que Dieu et sa conscience. Eh bien, cela me suffit »

Dieu l'a jugé ! qu'on ne s'acharne donc pas sur ses mânes impuissantes. Faut-il qu'on aille jusqu'à lui disputer les œuvres de sa piété ? N'a-t-on pas, dans ces derniers temps, essayé de lui ravir la paternité des *Réflexions sur l'Imitation*. Qu'on lise alors ses lettres à Denis Benoit d'Azy, spécialement la lettre 139, du 26 octobre 1827. On y verra qu'un éditeur indélicat lui avait déjà ravi ces *Réflexions* : « Je ne puis pas même, écrivait-il, user des *Réflexions* placées à la suite de chaque chapitre de *l'Imitation*, ce qui m'oblige à en faire de nouvelles pour pouvoir imprimer une traduction in-32. »

Sur ce point, j'ai d'ailleurs eu l'important témoignage du vénérable chanoine Houet, mort supérieur de l'Oratoire de Rennes, dont la vie fut mêlée à celle des deux Lamennais. Il s'indignait à chaque fois qu'on voulait déposséder Féli de ces *Réflexions* pour en doter Jean-Marie.

Le lecteur conclura de ce compte-rendu trop incomplet, quel vil intérêt, quels précieux renseignements ressortent de la lecture du recueil de lettres publié par le R. P. Laveille.

CHARLES ROBERT,
de l'Oratoire de Rennes.

OLIVIER DE CLISSON, CONNÉTABLE DE FRANCE, par A. Lefranc, licencié ès-lettres. Paris, Victor Retaux, 1898. In-8°, illustré, x-460 p.

Un de nos collègues de la Société des Bibliophiles Bretons, ayant des liens d'attache avec Josselin, où, comme on sait, mourut et fut inhumé Clisson, vient d'écrire une nouvelle histoire de notre célèbre compatriote. Les travaux des deux principaux biographes du connétable, Mazas et La Fontenelle de Vaudoré, remontant à la première moitié de notre siècle, se ressentent forcément d'une époque où les études historiques n'avaient point la rigoureuse exactitude qu'on est en droit d'exiger d'elles aujourd'hui qu'elles sont singulièrement facilitées par la publication de nombreux documents inédits et d'inventaires d'archives qui permettent de remonter aisément aux sources.

Beaucoup mieux armé que ses devanciers, M. Lefranc nous donne une histoire qui laisse bien loin derrière elle celles de ses prédécesseurs. Longue est la liste des références de l'auteur. Des collections particulières

lui ont été ouvertes, celle notamment de M. de la Borderie, le zélé président des Bibliophiles Bretons, qu'on retrouve partout quand il s'agit d'Histoire de Bretagne. Les notes d'un autre de nos collègues, M. Lemoine — prises pendant ses séjours en Angleterre pour la préparation de sa thèse d'archiviste-paléographe sur le duc breton Jean IV, si intimement mêlé aux principaux événements de la vie de Clisson — ont été mises à sa disposition.

Ainsi documenté, M. Lefranc nous offre une œuvre des plus intéressantes qui, bien écrite, sera lue par le grand public : une vie aussi mouvementée que celle d'Olivier, l'émule de Du Guesclin, formant par elle-même un drame captivant. Il n'en pouvait être autrement dans une période des plus sombres, marquée au début par la déplorable, mais parfois si chevaleresque lutte pour la Succession de Bretagne, à la fin, par le règne d'un roi insensé dont Clisson était le connétable. D'un autre côté, les érudits tireront grand profit d'un livre fait sur les sources originales que l'auteur a étudiées avec un zèle des plus louables.

Élevé à l'école du malheur — il n'avait pas dix ans, quand son père périt ignominieusement et que lui-même fut contraint de se réfugier en Angleterre — Olivier fut bien de son temps : de ces derniers siècles du moyen âge, où, bardés de fer, des hommes d'armes de tous pays foulaient si douloureusement la France.

Nous n'entreprendrons point ici de donner une analyse, même succincte, de l'ouvrage de M. Lefranc que beaucoup voudront lire. Mais, après avoir relaté l'intérêt du sujet et la façon remarquable dont il a été traité dans son ensemble, l'auteur nous permettra de relever quelques fautes de détail, inévitables dans un volume d'une certaine étendue, et de formuler quelques critiques.

P. VII. L'ouvrage cité de M. Léopold Delisle est intitulé : *Mandements et actes divers de Charles V*, et non *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*. Ce dernier titre est celui d'une série dont il fait partie, laquelle compte actuellement une centaine d'ouvrages formant environ 250 volumes. Dans le corps du livre de M. Lefranc, l'important recueil de M. Delisle est appelé tantôt *Documents inédits*, tantôt *Actes de Charles V*, ce qui pourrait faire croire que l'on a affaire à deux ouvrages différents.

Les *Actes de Jean V*, mentionnés un peu plus bas, ont 5 et non 8 volumes. P. 30. C'est indûment que Louis de Machecoul est dit maître des requêtes de l'hôtel du roi. La Fontenelle de Vaudoré qui a fourni ce détail — dont ailleurs, avec juste raison, M. Lefranc juge sévèrement

l'œuvre — vise, sans l'indiquer toutefois, une pièce de l'*Histoire de Du Guesclin* par Hay du Chastelet. Or celle-ci ne qualifie point de la sorte Louis de Machecoul. Ce dernier était un soldat et c'est Brient de Machecoul, oncle de Louis, qui fut maître des requêtes.

P. 120 et 190. Il est démontré qu'en 1372 et en 1377, le sire de Rais ne put accomplir les actions qu'on lui prête. A ces dates, la baronnie de Rais était aux mains d'une femme, Jeanne Chabot, qui avait succédé à son frère Girard, décédé sans contestation possible en 1371. Les historiens bretons qu'a suivis M. Lefranc, ont manifestement confondu le sire de Rais avec le sire de Rieux.

P. 164. C'est reculer bien tard, en 1303, le premier usage des canons en Bretagne. Froissart en parle en 1342, à propos du siège de la Roche-Périou, et M. de la Borderie les signale, la même année, d'après Le Baud.

P. 208. L'auteur conteste la présence de Clisson aux derniers moments de Du Guesclin. Nous sommes de son avis. Pour le motiver mieux, il eût pu alléguer une montre du 1^{er} juillet 1380 qui nous fait voir Olivier alors à Ploërmel (*Revue historique de l'Ouest*, I, Doc. p. 129), tandis que Du Guesclin mourait le 13 juillet à une autre extrémité de la France, à Châteauneuf-Randon (Lozère).

P. 308. Il eût été préférable, à notre avis, de sacrifier les réflexions de la note.

Le n° VI des Pièces justificatives est loin d'être inédit. Il a paru en 1889 dans le t. xx des *Archives hist. du Poitou*, et D. Morice l'avait déjà publié dans ses *Preuves* (I, 1666). Cet auteur indique même le nombre des écuyers des deux premières compagnies, nombre qu'on est surpris de ne pas voir figurer dans la nouvelle édition. Egalement, le n° XVI a été publié au t. x des mêmes *Archives du Poitou*.

D'une façon générale, l'auteur nous paraît un peu inexpérimenté dans les travaux d'érudition. Il n'est pas d'usage, quand on cite textuellement un passage, d'en rajeunir l'orthographe : user d'un tel procédé, c'est ouvrir la porte à l'arbitraire. Or on s'en est servi fréquemment, aussi bien dans le corps de l'ouvrage que dans les *Preuves*. L'auteur, du reste, avoue lui-même, dans une note (p. 116), avoir modifié l'orthographe d'un document. En dehors des citations textuelles, pourquoi ne pas donner aux noms de lieux leur forme moderne, et dire Boyn au lieu de Bouin, Gávres au lieu de Le Gávre, Blein au lieu de Blain ? Il est insuffisant de renvoyer à tel dépôt d'archives, et même à telle série de ce dépôt, sans spécifier la cote. Etait-il nécessaire d'expliquer (nous ne parlons pas des érudits) au public lettré qui lira ce livre certains mots

à peine vieillis, et de lui dire, par exemple, que *bassinnet* est un casque, *mette* une frontière, *hoir* un descendant ? D'un autre côté, on a laissé passer des fautes d'impression par trop nombreuses : *Deraalt* pour Duault (p. 396), *Montagne* pour Montaigu (p. 269), et, dans les dates, 1830, 1282, 1836, 1786, 1897, au lieu de 1380, 1382, 1386, 1397.

Malgré ces quelques taches qui disparaîtront dans une nouvelle édition, où nous voudrions voir des Pièces justificatives plus nombreuses — M. Lefranc n'aura que l'embarras du choix — la présente biographie de Clisson est un livre des plus recommandables par l'étendue de ses informations, et, ce qui ne gâte rien, il est écrit d'un fort bon style. L'auteur nous pardonnera de lui avoir signalé ce qui nous a semblé des imperfections, et d'ailleurs, sans cela, la critique historique ne serait plus qu'un vain coup d'encensoir.

R. BLANCHARD,
lauréat de l'Institut.

LES ORIGINES DE LA CIVILISATION MODERNE, par Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège. 4^e édit. Paris, Victor Retaux, 1898, 2 volumes in-8°.

Des plumes beaucoup plus autorisées que la nôtre ont rendu compte de ce remarquable ouvrage, magistralement écrit. Bien que les convictions religieuses de l'auteur s'affirment à chaque page, des critiques ne partageant point son amour pour l'Église catholique, n'ont pu s'empêcher de rendre hommage à la valeur du livre. Relater que depuis la première édition parue en 1886, l'ouvrage en est arrivé aujourd'hui à sa quatrième, c'est en faire le meilleur éloge.

Entre temps, M. Kurth a obtenu une récompense fort enviée des savants. En 1896, il s'est vu décerner par l'Académie des inscriptions et belles-lettres la première médaille du concours des Antiquités de la France pour son beau volume intitulé *Clovis*.

La table des chapitres des *Origines de la civilisation moderne* donnera une idée du livre. Nous reproduisons ici : l'Empire romain, le Monde germanique, l'Église, la Chute de l'Empire romain en Occident, Progrès de l'Église, Byzance, les Royaumes ariens, Naissance des Sociétés catholiques, la Société barbare au VI^e siècle, Action de l'Église, les Carolingiens, Charlemagne. Suivent des notes bibliographiques qui n'occupent pas moins de 68 pages. On les consultera avec le plus grand profit : l'auteur formulant d'ordinaire son jugement sur la valeur des sources.

R. B.

LE MANOIR DE LA TOUCHE. LES CATHERINETTES, LES IRLANDAIS.

Par M. l'abbé G. Durville. *Compte-rendu*

La *Revue Nantaise*, en nous faisant ses adieux, donne, comme pour raviver nos regrets, une ravissante étude sur l'ancien enclos où s'élève maintenant notre nouveau Musée Dobrée. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les hautes qualités d'érudition et de critique de M. l'abbé Durville ; elles lui ont donné comme malgré lui, une juste notoriété en tête de l'élite de nos chercheurs. — Cette fois, son érudition, se prêtant à l'allure de la *Revue*, a pris un tour enjoué, et elle y a réussi de façon à faire pâlir les meilleures pages du Vieux Nantais, ce qui n'est pas un mince mérite. Avec cette puissance de reconstruction du passé que donne seule une longue étude, l'abbé Durville nous promène en plein Moyen-Age dans ce qui est actuellement le quartier Graslin, et du coup, nous voici transportés dans une riche campagne, avec bois futaies, vignes et prairies :

Si loin que l'on puisse remonter dans l'histoire, cet enclos si resserré aujourd'hui est le centre d'un immense enclos appartenant à l'évêque de Nantes.

Comme tout seigneur féodal, l'évêque a sa garenne ; comme seigneur de Nantes, il l'a aux portes mêmes de la ville, le long de cette Fosse qu'un de ses prédécesseurs, saint Félix, passa, depuis des siècles, pour avoir creusée.

Au XIII^e siècle, « la garenne de l'évêque, à la Touche, commençait au portail Saint-Nicolas, » et s'étendait jusqu'au Pré-l'Evêque, à la Chézine.

Dans cette garenne, protégée contre l'art meutrier des chasseurs, pullule à l'envi tout le gibier de poil et de plume que comporte la faune du pays.

La rue de l'Héronnière (nous n'essaierons pas de la faire appeler rue de la Héronnière, sous prétexte que l'h de ce nom doit être aspiré) conserve le souvenir de la héronnière antique, une des parties de cette garenne. C'était là que, lassé de promener sur ses longs pieds ses longs ennuis, le long de la Fosse, le héron venait remiser sous son aile « son long bec emmanché d'un long cou. »

Les hérons se sont envolés des bords de la Fosse. On n'y prend plus à se mirer dans la Loire, hypnotisées par ses eaux courantes, que de longues et lourdes grues que notre âge de fer, si ennemi de toute poésie, a prosaïquement fixées sur ses quais.

Gravissons ces coteaux escarpés dont les flancs ont cessé depuis longtemps d'être brûlés par les rayons du soleil. A la place de ces maisons étagées le long de leur pente grimpaient des vignes nombreuses tenues de l'évêque à devoir de dime ou de quarterie. En 1398, les vignes du manoir de la Touche rapportèrent à l'évêché sept pipes de vin.

Les vignes de la Touche n'ont pas attendu le phylloxera pour disparaître. Nantes, débordant de sa vieille enceinte, a envahi de ses constructions tous ces quartiers et toutes ces catteries. On ne récolte plus le vin le long de la Fosse. En fabrique-t-on ? Nous aimons à ne pas le croire. Si, dès le premier siècle, Pline l'Ancien reprochait à la ville de Narbonne de sophistication ses vins, jamais aucun auteur grave n'a fait à Nantes un reproche semblable. Nos vignes peuvent produire de petits vins : mais ces petits vins restent droits. Le Nantais sait qu'en les altérant, il altérerait aussi sa vieille réputation d'honnêteté.

Le pressoir n'était, à la Touche, qu'un accessoire. Sur ces hauteurs, dans la solitude et à l'ombre des grands bois de haute futaye, s'élevait le manoir seigneurial auquel ces biens donnaient leur nom. Les dictionnaires de du Cange, de Ménage et de Trévoux vous diront, en effet, qu'on appelait autrefois *touche* un bois d'embellissement et de décoration. Ce nom de *touche*, porté par l'un de nos gros bourgs, l'est aussi par un assez grand nombre de nos villages. Si nous avions le temps de faire un tour dans le département, nous verrions que l'on ne manque pas de touche dans ce pays.

Le manoir où est mort Jean V est celui que nous avons encore. Les armes de Malestroit que l'on voit à la cheminée de la grande salle et que l'on voyait aussi à la chapelle, aujourd'hui disparue, indiquent que ces monuments furent élevés par un évêque de cette famille. Jean de Malestroit étant devenu évêque de Nantes en 1419, c'est de cette date à 1442 qu'il faut en placer la construction.

La situation du manoir de la Touche sur ces hauteurs exposées au soleil de midi au milieu de ces grands bois, dans un air alors d'une pureté irréprochable, le firent parfois choisir pour infirmerie. Jean V y étant venu chercher la santé, les Nantais se rappelèrent son exemple. Pendant les guerres de religion, la résidence épiscopale devint un hôpital pour les protestants blessés. En 1602, la ville de Nantes, ravagée par la peste, en fit une succursale du Sanitat placé plus bas sur les bords de la Loire.

Heureusement les épidémies, bien que fréquentes, n'étaient pas continuelles, et notre manoir eut à cesser de remplir ses fonctions humanitaires. Il vieillissait sans utilité, quand des religieuses de

¹ L'écusson, auquel fait allusion M. l'abbé Durville, vient d'être retrouvé dans les travaux de nivellement des jardins. C'est un superbe linteau de granit, profondément fouillé de nervures prismatiques, et portant sculpté en bosse l'écusson des Malestroit : de gueules à neuf bezants d'or.

Sainte-Catherine, de Rennes, voulant s'établir à Nantes, en demandèrent l'autorisation à l'évêque qui la leur accorda.

L'acte passé à Nantes, le 12 septembre 1680, affermait aux religieuses : « ladite maison du Bois de la Touche consistant en un grand corps de logis et une chapelle avec trois petits jardins et la pièce du Bois, contenant le tout par fonds 5 journaux 35 cordes, borné à l'orient par un jardin... au nord par une vigne... tenue à devoir de quart, au midi par un pré... par un bout de l'enclos des Pères Capucins, et au couchant par la grande pièce de la Touche... le chemin entre deux qui conduit des Gastineaux à la Fosse... »

Si peu que les religieuses de Sainte-Catherine aient resté à Nantes, elles y ont laissé un souvenir impérissable de leur passage. C'est à elles que la rue des Catherinettes doit son nom. On dit qu'elles n'y ont point été remplacées, et que, si elles y étaient encore, on n'aurait pas songé à employer certaines des raisons qui ont déterminé nos honorables administrateurs à voter, dans l'intérêt et de notre beau Musée, et des visiteurs eux-mêmes, l'élargissement de cette rue. Signalons, en passant, la mention, dans l'acte précédent, de la maison du *Gaste Denier*. Ce n'est pas le moment de nous arrêter dans les rues à en raconter les origines et à en expliquer les noms ; mais on avouera qu'on a étrangement défiguré ce vieux nom de *Gaste Denier*. Nous recommandons l'étude de cette ancienne forme à ceux qui ont cherché le sens de *Cadeniers*, forme corrompue de ce nom, dans des langues auxquelles ce mot étrange n'a jamais appartenu.

..

Peu de temps après le départ des religieuses de Sainte-Catherine le bois de la Touche fut occupé par des prêtres Irlandais.

Exilés pour leur attachement au catholicisme, ces prêtres reçurent à Nantes l'accueil hospitalier que le malheur y a toujours trouvé.

On connaît la profonde rivalité qui existe entre la ville de Nantes et celle de Rennes, ces deux sœurs ennemies. Il y a longtemps que Nantes a pu commencer à dire à sa méchante sœur :

« Il me faut tout souffrir et toujours par vos coups. »

Quand, au siècle dernier, Rennes, qui de nos jours a repris goût à ce genre de spoliation, voulut enlever à Nantes sa vieille Université, l'existence du séminaire des Irlandais à Nantes fut un des principaux arguments allégués par les membres de l'Université nantaise pour son maintien dans notre ville.

Le séminaire des Irlandais continua d'être florissant jusqu'en 1793. M. Alfred Lallié, si versé dans l'histoire de la Révolution à

Nantes, nous a fait connaître les derniers jours de son existence.

Ce fut la fin de la première période glorieuse de l'antique manoir épiscopal. Déchu de sa grandeur séculaire, il dégénéra en magasin de fourrages et en fabrique de pains de munition. Grandeur et décadence ! n'est-ce pas en deux mots l'histoire de toutes les choses humaines ?

De ta robe de noce, on fit un parapluie.

dit quelque part Alfred de Musset.

Oh ! si ces pierres pouvaient rompre leur éternel silence et, comme le phonographe restituer à nos oreilles ce qu'elles ont depuis si longtemps entendu ! Certes, nous admirons le splendide palais qui s'élève en face :

Ce beau palais roman à la tour élégante.

Aux fiers pignons ornés d'animaux de granit,

Ours mornes et hiboux, garde aveugle, impuissante

comme le chante si bien, dans ses cantilènes, M. Joseph Rouse qui nous montre qu'en poésie comme en autre chose « nous ne sommes pas les derniers des Bretons. » Et cependant nous connaissons des courtisans de la vieillesse qui, loin de mépriser l'antique manoir, lui réserveraient une large part dans leurs visites, s'attarderaient de grand cœur sous son toit pour l'entendre rappeler ses souvenirs et parler du vieux Nantes, plaisir délicat, si séduisant pour tant de Nantais. »

Ces extraits déçus, par lambeaux, ne peuvent donner qu'un aperçu de la notice de M. l'abbé Durville. Nous renvoyons pour l'ensemble à la *Revue Nantaise*, qui compte bon nombre de pièces intéressantes pour notre localité, entr'autres l'étude du Château de Nantes, enrichie de curieux dessins et de plans. L'histoire de Nantes ainsi étudiée et comprise serait une œuvre du plus haut intérêt.

P. DE LISLE DU DRENECC.

..

LOIN DE SA PETITE FILLE, par un vieux grand papa, LL. Nantes, E. Grimaud éditeur. 1898, plaquette petit in-8° de 48 pages, majuscule et fleurons en couleurs.

J'ai eu en mains ce délicieux petit volume, un chef d'œuvre de goût, une vraie perle pour l'écrin des bibliophiles. Toutes les qualités requises pour les livres rares et précieux s'y trouvent au complet : exécution artistique d'une pureté irréprochable, tirage à 2 exemplaires, vous ne serez pas loin de compte — 12

J'ai presque un regret de mettre ainsi l'eau à la bouche aux amateurs, et n'était la convenance d'enregistrer ici ce bijou de nos pres-

ses bretonnes, je n'aurais point songé à éveiller des convoitises en parlant de cet oiseau rare.

C'est bien un oiseau, en effet, un oiseau chantant et gazouillant près du berceau d'une fillette au doux nom de Bibiane :

Bercée au rythme lent de quelque chansonnette,
Inerte, les yeux clos, ses petits poings fermés,
Bégayant au roulis de sa berceuse
(Irrésistible agent des songes... présumés)
Au travers du ciel bleu s'envole-t-elle en rêve ?
N'y revoit-elle pas les séraphins charmés
Et la Mère du Christ dont le bras la soulève ?

L. L.

La *Berceuse* est désormais connue, je dirais presque classique, depuis qu'elle a inspiré au maestro d'Indy une de ses ravissantes compositions musicales. Citons encore le *Crépuscule au buisson*, *Ave Maria*, *Prière du soir*. — Elle est touchante cette poésie d'un grand-père, et depuis des milliers d'années que vibrent les cordes de la Lyre, c'est bien la première fois qu'un recueil de vers ait été inspiré par un enfant à son aïeul. Espérons que bientôt un nouveau volume éclora sous les pas de cette petite fée qui a ce don si rare de faire revivre la poésie, même en notre vilain siècle.

P. L.

BIBLIOGRAPHIE

LE CHATEAU DE NANTES, par Jules Farret et Dominique Caillé, Nantes, R. Guist'hau, quai Cassart, 5 et 6, in-8°.

« Il est surtout à Nantes, écrivait jadis M. E. de la Gournerie, un « édifice qui doit inspirer un profond respect : c'est ce vieux château « que vous apercevez tout d'abord en arrivant d'Angers par la Loire. Ce « ne serait point sans doute aujourd'hui une imprenable forteresse ; « mais qu'importe, le vieux fort a fait ses preuves ; c'est à présent un « invalide ! Ses larges bastions, ses douves, ses fenêtres grillées, ses barbacanes, ce mélange d'architecture et d'emblèmes, tout cela vous pénètre de telles pensées qu'il vous semble revivre au milieu des grands « hommes qui ont passé par là !... »

C'est évidemment avec cette même pensée que M. le Maire de Nantes, recevant le nouveau commandant en chef du 11^e corps, M. le général Renouard, se proposait de continuer les propositions déjà échangées avec M. le général Brault, au sujet du vieux château, qui, ne pouvant plus convenir au génie et à l'artillerie actuelles, est menacé d'une destruction

presque complète dans un avenir prochain, si la ville ne peut pas l'acquérir pour le sauver.

MM. J. Farret, et D. Caillé viennent de faire paraître, juste à son heure, une excellente notice sur le château de Nantes. Cette élégante brochure est illustrée de vues des mieux réussies, au nombre de vingt, qui rehaussent l'attrait de la narration, rapide, mouvementée et bien comprise. C'est une bonne étude locale, que chacun de nos compatriotes sera heureux d'avoir sous la main, en ce moment, afin de se rendre compte du mobile, éminemment patriotique, qui fait agir le premier magistrat de la Cité, dans le but d'arracher ce vieux témoin de notre histoire de la ruine imminente qui le menace.

Son entreprise, qui n'est peut-être pas sans difficultés, et plusieurs fois déjà tentée depuis plus d'un siècle, doit réunir l'approbation de tous ceux — et il sont nombreux — qui gardent les souvenirs du passé, et comprennent, comme M. de la Gournerie, que notre vieux château est « un édifice qui doit inspirer un profond respect », et rester debout pour la gloire et l'ornement de la ville de Nantes, déjà si pauvre en monuments des anciens âges.

S. N.-T.

TOULON ET LES ANGLAIS EN 1793, d'après des documents inédits, par Paul Cottin. Paris, Ollendorff, éditeur, 1898.

Le Siège de Toulon, souvent et inexactement décrit, vient enfin de trouver dans M. Paul Cottin, le plus exact et le mieux informé des historiens. Mais c'est moins encore à l'étude des opérations militaires si compliquées des armées et des flottes de la République française, de la Contre-Révolution, de la coalition étrangère, qu'à l'examen du rôle équivoque et cruel de l'Angleterre en la circonstance que M. Paul Cottin, intitulant son livre *Toulon et les Anglais en 1793*, a appliqué son excellente méthode de travail. Compulsant avec un zèle infatigable les archives de France et de l'étranger, laissant parler le document, ou le soulignant d'un sobre commentaire, il a fait de Toulon assiégé, à l'intérieur et à l'extérieur, la plus véridique comme la plus émouvante description, en même temps qu'ils peignait, d'après leurs actes, les généraux et amiraux anglais, Hood et Sidney Smith, Dundas et O'Hara, les chefs de la marine à Toulon, (dont l'un, le contre-amiral de Trogoff Kerlessy, était Breton d'origine), les représentants du peuple, et qu'il rendait pleine justice au plus brave et au plus intègre des généraux républicains, Dugommier

Quant au jeune commandant, Bonaparte, son rôle devant Toulon, exagéré par les uns, déprécié par les autres, est ramené à celui d'un très énergique réorganisateur de l'artillerie.

Les conclusions de M. Cottin sont sévères pour l'Angleterre, et non sans une pointe d'ironie. *La perfide Albion* (qui ne fut jamais mieux nommée ainsi) donna raison, par l'abandon forcé qu'elle fit de Toulon, à cette parole du fabuliste.

Tel cuide enseigner autrui,
Qui souvent s'enseigne soi-même.

Le livre tout français de M. Paul Cottin, que trois plans et quatre dessins du temps inédits recommandent encore aux collectionneurs, se montre, vis-à-vis des Anglais, d'une rude franchise que notre diplomatie pourrait lui envier.

O. DE GOERCUFF.

ENTRETIENS ET AVIS SPIRITUELS, par le R. P. Lécuyer, introduction par le R. P. Libercier. — Paris, Lethielleux, éditeur.

Le R. P. Lécuyer, de l'ordre de Saint-Dominique, décédé en 1883 à l'âge de cinquante ans, a laissé la réputation d'un éducateur éminent et aussi, comme l'écrit un très distingué religieux du même ordre, le R. P. Libercier « d'un guide spirituel des âmes, d'un sage conseiller docilement écouté, fidèlement obéi, à jamais regretté ».

Cette phrase est extraite de l'éloquente préface que le P. Libercier a mise au devant du petit volume d'*Entretiens* du P. Lécuyer, tout à fait digne de figurer dans une Bibliothèque spirituelle.

Il est permis, même à un profane, de goûter le charme austère des six *Entretiens* qui composent la première partie du volume.

Il y a tel passage sur les fausses joies de l'âme pécheresse qui ferait souvenir de Bossuet, si les disciples de saint Dominique n'avaient pas, dans le P. Lacordaire, un modèle plus immédiat et de pareille puissance. La doctrine du P. Lécuyer est au fond toute miséricordieuse ; l'idée de la rédemption par l'étude, par l'amour divin, par la volonté, la couronne admirablement.

Toutes différentes de celles de Mérimée qui portent le même titre, les « Lettres à une inconnue » ont une bien autre portée. Elles exaltent la souffrance nécessaire et proclament ce que le XVII^e siècle eût appelé « l'éminente dignité » du célibat. C'est la conclusion d'un livre appelé à consoler les âmes, en passant par les personnes pieuses.

O. DE G.

RIMES FAMILIÈRES, poésies, par Jean Plémeur, — préface de François Hoffmann. — Paris, Chamuel, éditeur, 1890.

Le titre sans prétention de ce recueil de vers, qui a l'accent du terroir natal et du foyer breton, est pleinement justifié par le livre lui-même. Ce sont les impressions sentimentales qu'un jeune homme et un homme a gardées de sa vingtième et de sa trentième année. A ces poésies subjectives (dirait un philosophe), l'auteur en a joint d'objectives où il parle des arbres et de la lune, des beaux dimanches et des bons laboureurs, des baladins tristes et des bouviers gais. M. Jean Plémeur, qui passe agréablement du rondel à la comédie de salon, comme d'autres vont de la tragédie au madrigal, appelle « Marinés » des sonnets qui sont d'un peintre et d'un poète, tous deux férus jusqu'à l'âme de la mer bretonne. Je cite l'un de ces petits poèmes où parle toute pure la foi des femmes de marins bretons.

LE CALVAIRE

Sur le bord du chemin qui conduit à la grève
Une modeste croix de dur granit s'élève :
Là vont s'agenouiller, répandre leurs sanglots,
Les femmes et les fils des rudes matelots.
Une légende dit que l'ouragan fait trêve
Avant que dans les pleurs leur oraison s'achève,
Qu'un grand calme soudain se produit sur les flots
Que des barques bientôt se montrent les falots.
Le lichen et la mousse en ont jauni l'image,
Et la pierre a subi les atteintes de l'âge.
Qu'importe ? la foi reste et l'on garde l'espoir.
En passant auprès d'elle, on se signe, on salue.
C'est la coutume au bourg de venir chaque soir
Réciter un rosaire au pied de la statue.

Tel qu'il est et malgré ses défauts, ce sonnet vaut mieux que la première production venue d'un habile jongleur de rimes ou d'un décadent très précieux.

Avec son volume de vers simple d'inspiration, franc d'allure, Jean Plémeur, le romancier attachant d'*Aveuglé*, l'analyste subtil des *Recherches sur l'envoûtement* prend son rang dans la petite armée des poètes bretons.

TOME XX. — DÉCEMBRE 1898.

« Le Bonheur du Foyer », tel est le titre d'une *Revue des épouses et des mères de famille* que vient de fonder M^{me} Hélina Gaboriau, docteur en médecine, femme du docteur A. Gaboriau, notre collaborateur. Le féminisme de M^{me} Gaboriau ralliera tous les esprits éclairés des deux sexes, car il est plein de sagesse et de raison, indiquant, avec une mesure parfaite, ce qu'il faut prendre et ce qu'il faut laisser aux hommes. Une *Société de Philanthropie féministe*, telle que la propose l'aimable directrice, passerait, avec l'assentiment général, du domaine du rêve dans celui de l'action.

Avec ses articles sur l'hygiène, la médecine et même l'art culinaire, le *Bonheur du Foyer* aborde résolument le côté pratique. MM. G. Montorgueil, Emile Michelet et le D^r A. Gaboriau dans de très originales *méditations bibliothérapiques*, traitent agréablement le côté artistique et littéraire.

Nous souhaitons longue vie au *Bonheur du Foyer*, si bien nommé. C'est une revue utile et morale; nous la souhaiterions chrétienne encore, pour donner satisfaction à la grande majorité des femmes françaises.

O. DE G.

LES AVENTURES MERVEILLEUSES DE HUON DE BORDEAUX, pair de France, mises en nouveau langage par Gaston Paris, de l'Académie Française.¹

M. Gaston Paris a entrepris de mettre à la portée des lecteurs modernes, et spécialement des jeunes lecteurs, la merveilleuse histoire de Huon de Bordeaux, de ses aventures en Orient, de sa rencontre avec Auberon, le petit roi de Fréerie, devenu Obéron depuis Spenser et Shakespeare, — et de sa rentrée en grâce auprès de l'empereur Charlemagne.

On reproche à nos érudits de ne pas assez faire pour la divulgation des héros de notre antique poésie; le savant professeur au Collège de France a voulu montrer que pour sa part, il n'avait rien d'un dragon gardant le jardin des Hespérides, et qu'il était trop heureux de faciliter à tous l'accès du merveilleux verger.

¹ Librairie de Paris. — Firmin-Didot et C^{ie}, éditeurs, 56, rue Jacob. 1 vol. in-4°, broché, 15 fr. — Cart. lers spéciaux, 20 fr. — Rel. amateur, 23 fr.

Grands et petits l'en remercieront, car il ne se peut rien de plus charmant et de plus amusant que ce vieux récit, sorti de l'imagination d'un vieux « trouveur » artésien du XII^e siècle.

Dégagé de quelques longueurs et de quelques redites, débarrassé du remplissage que la trop facile allure des longues tirades monorimes suggérait au poète, *Huon de Bordeaux* a conservé sous la plume adroite du « reneweleur » toute sa fraîcheur et tout son entrain. Il va retrouver le succès qu'il a eu dès son apparition, succès qui s'est poursuivi pendant des siècles dans la version de la *Bibliothèque bleue*, malgré la gaucherie et la lourdeur de mise en prose, et qu'il a obtenu auprès de Wieland et de Weber.

Si cette Odyssée du moyen âge est faite, par le charme du récit et la gaieté du ton, pour plaire à tous les lecteurs, elle doit plaire surtout aux lecteurs français, car il n'est pas d'œuvre plus française, ni dont le héros montre plus complètement et plus ingénument les qualités maîtresses de notre race et aussi quelques-uns de ses défauts, — de ceux qu'on lui a toujours pardonnés.

N'oublions pas d'ajouter que le volume de *Huon de Bordeaux* a été édité avec tout le luxe, le soin et le goût qui président d'ordinaire aux publications sorties des presses de la maison Didot: Les caractères typographiques dessinés par Eugène Grasset, les aquarelles de Manuel Orazi, reproduites en fac-similé, les encadrements de pages et enfin la couverture en couleurs du même artiste, sont autant d'éléments qui contribueront au succès d'une œuvre si charmante et cependant si ignorée de notre temps.

Livres d'étrennes de la Société d'éditions H. MAY.

Types et sites de France du peintre FÉLIX RÉGAMBY, est un recueil d'impressions fugitives, recueillies au hasard du chemin. Cinquante croquis et dessins — dont deux hors texte, imprimés en couleur — n'empruntant rien aux instantanés photographiques dont s'alimente et abuse l'illustration banale de nos jours, sont contenus dans ce premier fascicule consacré à Port Blanc, un coin perdu de la Bretagne.

Les suivants auront pour sujet d'autres localités armoricaines et normandes, les montagnes du Jura, les coteaux de la Bourgogne, les étangs de la Bresse; les vieux châteaux d'Auvergne et du Poitou; Arcachon, Cahors, Aix en Provence, etc.

L'artiste robuste se révèle observateur subtil et fin poète en ces pages

que le penseur parcourra avec intérêt. L'apprenti dessinateur en tirera profit, et tous partageront l'émotion que fait éprouver à l'auteur la vision du beau pays de France où l'on revient toujours.

La livraison, 2 fr. 50.

Dans la BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS.

1° *Histoire de l'Anatomie plastique*, par MM. MATHIAS-DUVAL et ED. GUVER. Les auteurs de cet ouvrage préparés à cette publication par une série d'ouvrages et de mémoires spéciaux sur l'anatomie plastique et sur son histoire, sont parvenus à rendre réellement captivante l'histoire de l'anatomie plastique. C'est le travail d'ensemble résumant ces études antérieures qu'ils nous donnent aujourd'hui, et cette science devient avec eux intéressante pour tous. Ce volume fourmille d'aperçus curieux et quelquefois d'une originalité qui surprend.

2° *L'Art indien*, par M. MANDRON. L'écrivain et le savant dont on n'a pas à rappeler les productions si diverses dans ce volume a voulu faire profiter le public du résultat de ses études menées au cours de deux voyages scientifiques dans l'Inde; l'auteur a réussi à vulgariser avec clarté et précision toutes les notions jusqu'ici éparses que l'on possédait sur cet art si original.

Ce livre est le compendium le meilleur comme le plus pratique et aussi le seul qui existe en France sur la question; il serait à souhaiter que tous les voyageurs chargés de missions par le gouvernement fissent bénéficier le pays de travaux faits aussi consciencieusement et présentant un caractère aussi pratique.

Un volume in-16, broché 3 fr. 50, cartonné 4 fr. 50. — 53 volumes parus.

Dans la *Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie : l'Aéronautique*, par BANET-RIVET. L'auteur a donné là un traité complet, théorique et pratique à la fois; tout y est intéressant et sérieux, pittoresque et scientifique. Cet ouvrage vient à son heure. Par une remarquable coïncidence, un vif mouvement d'intérêt pour les choses de l'aérostation se manifeste dans le monde éclairé. L'ouvrage de M. Banet-Rivet ne peut que stimuler l'intelligent désir de s'initier à un art dont la pratique est si peu connue.

Un volume in-8°, broché 5 fr., cartonné 8 fr. — 11 volumes parus.

Le Journal d'un Marin, par VIGNÉ D'OCTON. C'est une des œuvres les plus remarquables du député romancier; à lire ces pages magistrales, on savoure le charme puissant de la sylvie africaine, profonde, téné-

breuse, embaumée; on a la vision du steppe aride, brûlé et d'une superbe désolation; on pénètre le mystère de la *Terre Noire* et l'âme de ceux qui l'habitent. Jamais Vigné d'Octon ne fut mieux inspiré que dans ce *Journal d'un Marin*, auquel de belles illustrations, d'une vérité rigoureuse, font un cadre digne de lui. — Ceux qui aiment le pittoresque exotique joint à la précision du document liront avec plaisir ce volume.

Grand in-4° illustré de 70 gravures, 15 planches hors texte; broché, 4 fr., cartonné, 8 fr.

Dans la BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉDUCATION MATERNELLE (prix du volume : broché, 2 fr. 25; cartonné bleu et or, 3 fr.), deux agréables nouveautés :

Le Rêve de Jean, par M^{me} M. SIBILLE. Ce récit mouvementé, plein de charme, où les aventures se mêlent aux descriptions poétiques, ne peut manquer d'intéresser la jeunesse, car il s'adresse à la fois aux garçons, aux fillettes qui rêvent de voyage en pays lointains et à ceux qui comprennent la joie du dévouement et d'une noble tâche accomplie.

Tous se prendront d'amitié pour ce Jean Bernard, au caractère si gai, si généreux; pour ce brave petit Français qui, après avoir assuré le sort de siens, consacre sa vie à son pays.

Gerbe d'histoires, par M^{me} DE WITT. L'auteur éminent, et aimé de la jeunesse, a réuni dans ce volume, comme l'indique son titre, une série d'histoires qui charmeront les jeunes lecteurs, tout en leur donnant des leçons de morale.

« *Médée* » la magistrale tragédie de Catulle Mendès représentée triomphalement au théâtre de la Renaissance et dans laquelle Sarah Bernhardt a remporté un de ses plus grands succès, vient de paraître chez l'éditeur Fasquelle. En des vers d'une poésie intense, qui font vibrer et émotionnent les cœurs, le maître a évoqué toutes les horreurs de cette amoureuse et dramatique histoire. La *Médée* de Catulle Mendès se soutiendra à côté de celle de Corneille.

Notre ami et collaborateur Dominique Caillé nous écrit pour se plaindre de l'insertion précipitée, dans notre livraison de novembre, de son sonnet hommage à Charles Mousset. On a imprimé *Mendon* pour *Meudon*, etc. (ce sont des coquilles faciles à rectifier). Il nous dit aussi qu'on l'a imprimé malgré lui; nos lecteurs, qui ont goûté ses jolis vers, ne partageront pas ses regrets.

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

ANNÉE 1898. — SECOND SEMESTRE

JUILLET

- I. — *L'Histoire de Bretagne*, par M. de la Borderie, membre de l'Institut, (II^e volume). — PAYLS, 5
- II. — *Le Bassin de Goulaine* (fin). — LÉON MAÎTRE, 18.
- III. — *Liquidation des successions d'Anne de Bretagne et de Louis XII*. — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, 26.
- IV. — *Etudes d'histoire de Bretagne: Carhair, son passé, ses châteaux célèbres et ses anciens monastères* (suite). — C^{tesse} DU LAZ, 34.
- V. — *Justice*, pièce en 4 tableaux (fin). — C^{tesse} OLGA, 42.
- VI. — *La Bretagne sous le maréchal d'Estrées*, (suite). — CH. DE LA LANDE DE GALAN, 49.
- VII. — *Mort de M. l'abbé Le Pon*. — ARTHUR DE LA BORDERIE, 60.
- VIII. — *Notice biographique: M. le chanoine Le Pon, (le Roilelet de Saint-Yves)*. — BARDE DU MÈNEZ-BRÉ, 63.
- IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS. — *La Tour à eau*, légende par Bout de Charlemont; *Les Pardons et Pèlerinages de Basse-Bretagne*, par M. l'abbé Guillotin de Corson, 1^{re} partie, diocèse de Vannes; *Poésies complètes de Charles Dorvalle*, publiées par M. Léon Sêché; *Essai sur la Genèse et l'évolution de la thérapeutique*, par M^{me} Gaboriau; *Le duc d'Orléans*, par Raoul Poujou de Fréchenecourt; *Morgane*, par Charles Le Goffic; *Figures bretonnes: Jules Simon*, sa vie, son temps, son œuvre (1814-1895), par Léon Sêché; *Chansons de chez nous*, par Théodore Botrel; *Souvenirs d'un maire de village*, par C. Leroux-Cesbron; Derniers ouvrages de M. Trévédy: *Les Compagnons bretons de Jeanne d'Arc et l'histoire du Comité révolutionnaire de Quimper*; *Croquis et réflexions*, poésies par Henri Bauquier; *la Nouvelle Revue Rétrospective*. O. DE GOURCUFF, 66.
- X. — *Le Cinquantenaire de Chateaubriand à Paris*. — J. LE BOUTILLER, 78.

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

471

AOUT

- I. — *Cinquantenaire des Funérailles de Chateaubriand*. Séance de la Société des Bibliophiles Bretons et de l'histoire de Bretagne tenue à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Malo le 7 août 1898, sous la présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut, président de la Société, 80.
- II. — *Le Cinquantenaire des Funérailles de Chateaubriand*. — EDOUARD BRAUFISS, 90.
- III. — *Sainte-Anne pendant la Révolution* (suite). — ABBÉ GUILLOUX, 111.
- IV. — *Curiosités historiques: Le Port-Louis*. — V^{te} ODON DU HAUTAIS, 123.
- V. — POÉSIE BRETONNE: *Légende de saint Julien (Buhê burhadus sant Julian)*. — J.-M. CADIC, 137.
- VI. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS. — *Le Château de Nantes*, par Jules Furret et Dominique Caillé, dessin de J. Chudeau; *L'Immaculé Conception*, histoire d'un dogme, par le C^{te} Dubosc de Pesquidoux; *Saint Louis*, par Marius Sepet; *La Marine marchande et la surtare de pavillon*, par le V^{te} de Colleville; *Autour d'un péché*, par Valentin Grandjean. — O. DE GOURCUFF, 150.
- VII. — *Le Mystère de saint Guennolet*. — JOSEPH QUINTIN, 157.

SEPTEMBRE

- I. — *Charitas Christi Pages évangéliques*. — P. GIQUELLO, 161.
- II. — *Liquidation des successions d'Anne de Bretagne et de Louis XII* (suite), par J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, 166.
- III. — *Mémoires d'un Nantais* (suite), 170.
- IV. — *Le Nouveau Pape*, conte de l'Ille-et-Vilaine. — ADOLPHE ORAIN, 174.
- V. — *Sainte-Anne pendant la Révolution* (suite). — ABBÉ GUILLOUX, 178.
- VI. — *Les Préjugés*, comédie en deux actes. — C^{te} DE SAINT-JEAN, 189.
- VII. — POÉSIE BRETONNE: *Sonnen flaj (Sone de filerie)*. — PIERRE LAURENT, 215.
- VIII. — POÉSIES FRANÇAISES: *Journe la Tisseuse*. — EMILE BOUCAUD, 218. *Ezadil*. — MAURICE LE DAULT, 221.

Enfants du peuple. — MARIA THOMAZEAU, 233.

L'Ange de l'ambulance. — CAMILLE NATAL, 226.

- IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS. — *La Maison de Laval (1020-1605) : Etude historique accompagnée du Cartulaire de Laval et de Vitré*, par le C^{te} Bertrand de Broussillon, illustrée de nombreux sceaux et monuments funéraires, par Paul de Farcy, t. II. — *Les Montmorency-Laval (1264-1412)*, RENÉ BLANCHARD. — *A travers la Bretagne*, par Paul Eudel; *Au Crépuscule*, un acte en vers en l'honneur du cinquantenaire des funérailles de Châteaubriand, par Marc Daubrive; *Les Fêtes de l'été*, de M. Georges Ramaekers; *Nuits sereines*, de M. Désiré Luzet; *Berthe de Provence, duchesse d'Arles*, de M. Auguste Faure; *L'Existence*, de M. Galipeaux; *La question du latin base des études classiques*; *la Nouvelle Encyclopédie*; *la ville de Nantes et la Loire-Inférieure*; *Les Sept Saints de Bretagne et leur pèlerinage*, par J. Trévédy. — O. DE GOURCUFF, 232.

OCTOBRE

- I. — *Contre les panégyriques du duc d'Aiguillon.* — ARTHUR DE LA BORDERIE de l'Institut, 241.
- II. — *Liquidation des successions d'Anne de Bretagne et de Louis XII (suite)*, par J. TRÉVÉDY, ancien président du Tribunal de Quimper, 247.
- III. — *Etudes d'histoire de Bretagne : Carhaix, son passé, ses châteaux célèbres et ses anciens monastères (suite)*. — C^{tesse} DU LAZ, 256.
- IV. — *Sainte-Anne pendant la Révolution (suite)*. — ABBÉ GUILLOUX, 274.
- V. — *Un romantique Nantais : Adolphe Allouneau et son Pastiche.* — OLIVIER DE GOURCUFF, 284.
- VI. — *Légendes bretonnes : Saint-Michel et Lucifer.* — FRANÇOIS DUYNES, 292.
- VII. — *Mémoires d'un Nantais (suite)*, 294.
- VIII. — *La Mort du prince de Talmon.* — ADOLPHE ORAIN, 302.
- IX. — *Nouvelles et récits : La Boîte à souvenirs.* — H. DE FARCY DE MALNOË, 305.
- X. — POÉSIES FRANÇAISES : *Deux sonnets (Le Paludier du Croisic ; le Biéron de Guérande)*. — H. BOUT DE CHARLEMONT, 312.

- XI. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Le Fiancé de Charline*, nouvelle historique bretonne, par Henri de Farcy de Malno; *Pantins elpoupées*, par Henri Deschamps; *Rêve d'Outre-Tombe*, poème en un acte de M. Marcel Béliard; *Les Clochettes roses*, poésies par M. Charles Prunier; *Les veillées artistiques de Plaisance*; *Paris instantané*; *L'Almanach de la Caserne*; *Le Monument de Charles Monselet.* — O. DE GOURCUFF, 314.

NOVEMBRE

- I. — *Questions historiques : Les vieux papiers d'une vieille maison à Quimperlé 1575-1875.* — A. DE B. D'A., 321.
- II. — *Liquidation des successions d'Anne de Bretagne et de Louis XII (suite)*. — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, 338.
- III. — *Figures vendéennes : Un Perruquier général, Gaston Boardic, chef vendéen.* — JOSEPH ROUSSE, 344.
- IV. — *Sainte-Anne pendant la Révolution (suite)*. — ABBÉ GUILLOUX, 351.
- V. — *Mémoires d'un Nantais (suite)*, 357.
- VI. — *Les Préjugés*, comédie en deux actes (suite). — C^{te} DE SAINT-JEAN, 365.
- VII. — POÉSIE FRANÇAISE : *Sonnet : L'Abîme.* — ABEL LETALLE, 373.
- VIII. — *Mélie (nouvelle)*. ROZEVEN, 374.
- IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Répertoire général de Bio Bibliographie-Bretonne*, par René Kerviler (Fasc. XXIX^e, *Coët-Crest*); *Les Pacifications de l'Ouest*, par Ch. L. Chassin, t. III et dernier; *Novella d'Andrea*, pièce en quatre actes en prose, de M. Léon Duplessis; *Pour le Harem*, du vicomte de Colleville; l'adjectif *Légendaire* ajouté par M. Auguste Mailloux à sa brochure *Une fille d'Alfred de Musset et de Georges Sand*. O. DE GOURCUFF. — *Le portrait littéraire de M. Olivier de Gourcuff dans la Revue Nantaise.* — JOSEPH ROUSSE. *Monselet au Théâtre de Nantes et le Sonnet de Dominique Caillé*, 387.
- X. — *Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons*, 394.

DÉCEMBRE

- I. — ETUDES BRETONNES : *Le Mouvement en faveur du Celtique Armorain.* — A. DU BOIS DE LA VILLERABEL, 401.

- II. — POÉSIES BRETONNES : *Kelan Soanen (première Sone)*. — PIERRE LAURENT, HENRY DE LA BUNELAYE, 408.
Gwerz. — BARDE DU MENEZ-BRÉ, 412.
- III. — *Mémoires d'un Nantais (suite)*, 417
- IV. — *Les Prifugés*, comédie en deux actes (*fin*). — C^{te} DE SAINT-JEAN, 425.
- V. — POÉSIES FRANÇAISES : *Chanson du Fil de la Vierge*. — JOS PARKER, 437.
Le Bond. — LOUIS BONNEAU, 439.
- VI. — *Conte de Noël*. — HARRY HETT, 441.
- VII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Un Lamennais inconnu*. CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes. — *Olivier de Clisson, connétable de France*, par A. Lefranc, licencié ès-lettres. R. BLANCHARD, lauréat de l'Institut. — *Les Origines de la civilisation moderne*, par Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège. R. B. — *Le Manoir de la Touche, les Catherinettes, les Irlandais*, par M. l'abbé G. Durville. P. DE LISLE DU DRÉNEUC. — *Loin de sa petite fille*, par un vieux grand papa, L. L. L. P. — Bibliographie : *Le château de Nantes*, par Jules Furret et Dominique Caillé S. N. - T. — *Toulon et les Anglais en 1793*, d'après des documents inédits, par Paul Cottin; *Entretiens et avis spirituels*, par le R. P. Lécuyer, introduction par le R. P. Libercler. *Rimes familières* de Jean Plémear; *Le Bonheur du foyer*. O. DE GOURGOFF. — *Les Aventures merveilleuses de Huon de Bordeaux*, pair de France, mises en nouveau langage par Gaston Paris; *Livres d'étrennes de la Société d'éditions H. May*; *Types et sites de France* du peintre Félix Régamey; dans la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts : *Histoire de l'Anatomie plastique* par MM. Mathias-Duval et Ed. Cuyer, *L'art indien* par M. Mandron; dans la Bibliothèque des Sciences, et de l'Industrie : *l'Aéronautique* par Banet-Rivet, *Le Journal d'un Marin* par Vigné d'Octon; dans la Bibliothèque de l'Éducation maternelle : *Le Bêve de Jean* par M^{me} M. Sibille, *Gerbe d'histoires* par M^{me} de Witt, *Médée* par Gatolle Mendès. — Rectification du Sonnet de Dominique Caillé, *Hommage à Charles Monselet*, 449.
- VIII. — *Tables du second semestre 1898*, 470.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DU 2^e SEMESTRE DE L'ANNÉE 1898

ETUDES D'HISTOIRE DE BRETAGNE

- L'Histoire de Bretagne*, de M. A. de la Borderie (2^e vol.) par M. le comte de Palys, p. 5-17.
Liquidation des successions d'Anne de Bretagne et de Louis XII, par M. Trévédy, p. 26-33, 166-169, 247-255, 338-343.
Carhaix, son passé, ses châteaux et ses anciens monastères, par M^{me} la comtesse du Laz, p. 34-41, 256-273.
La Bretagne sous le maréchal d'Estrées, par M. Ch. de la Lande de Calan, p. 49-58.

VARIÉTÉS HISTORIQUES BRETONNES

- Sainte-Anne pendant la Révolution* par M. l'abbé Guilloux, p. 112-122, 178-188, 274-283, 351-356.
Curiosités historiques; le Port-Louis, par M. le V^e Odon du Hantais, p. 123-136.
Contre les panégyriques du duc d'Aiguillon, par M. A. de la Borderie, p. 241-246.
Questions historiques: Les vieux papiers d'une vieille maison à Quimperlé 1575-1875, par M. A. de Brémont d'Arz, p. 321-337.

ARCHÉOLOGIE BRETONNE

- Le Bassin de Goulaine (fin)* par M. Léon-Maitre, 18-27.

PHILOLOGIE ET LINGUISTIQUE BRETONNE

- Le Mouvement en faveur du Celtique Armoricaïn*, par M. l'abbé A. du Bois de la Villerabel, p. 401-407.

BIOGRAPHIE BRETONNE, NÉCROLOGIE

- Mort de M. l'abbé Le Pon par M. A. de la Borderie; notice biographique sur M. le chanoine Le Pon par le barde du Méné-Bré, p. 60-62.

Figures vendéennes : un perruquier général, Gaston Baudic, par M. Joseph Rousse, p. 344-350.

Un romantique nantais : Adolphe Allonueu et son pastiche, par M. Olivier de Gourcuff, p. 288-291.

La mort du prince de Talmont, par M. Adolphe Orain, p. 302-304.

MÉMOIRES HISTORIQUES ET ANECDOTIQUES

Mémoires d'un Nantais, p. 170-173, 294-301, 357-364 ; 417-424.

MÉLANGES

Le Cinquantenaire de Châteaubriand à Paris, par M. J. Le Bouteiller, p. 78-80.

Le Cinquantenaire des funérailles de Châteaubriand à Saint-Malo, par M. Edouard Beaufils, p. 90-110.

Le Mystère de saint Guenolé, par M. Joseph Quintin, p. 157-160.

Charitas Christi : pages évangéliques, par M. l'abbé Giquello, p. 161-169.

Le Monument de Ch. Monselet, p. 320-393.

POÉSIES BRETONNES

Légende de saint Julien (Buhé burhudus sant Julian), par M. J.-M. Ca-dic, p. 137-149.

Sonnen Filaj (sonne de filerie), par M. Pierre Laurent, p. 215-217.

Kelan sonnen (première sonne), par M. Pierre Laurent, traduction de M. H. de la Buncelaye, p. 408-411.

Guerz : (chant des marins de Kerfot à leur patronne Notre-Dame), par le barde du Menez-Bré, p. 412-416.

POÉSIES FRANÇAISES

Jeanne la Tisseuse, par M. Emile Bouchaud, p. 218-220.

Exaudi ! par M. Maurice Le Dault, p. 221-222.

Enfants du Peuple, par M^{me} Maria Thomazeau, p. 223-225.

L'Ange de l'ambulance, par M. Camille Natal, p. 226-231.

Deux sonnets (Le Paludier du Croisic ; le Biéron de Guérande), par M. H. Bout de Charlemont, p. 312-313.

L'Abîme, par M. Abel Letalle, p. 373.

Chanson du Fil de la Vierge, par M. Jos Parker, p. 437-438.

Le Bono (en Plougoumen), par M. Louis Bonneau, p. 439-440.

THÉÂTRES

Justice, pièce en quatre tableaux (fin), par M^{me} la C^{te} Olga, p. 42-48.

Les Préjugés, comédie en deux actes par M. le C^{te} de Saint-Jean, p. 189-214, 365-372, 425-436.

NOUVELLES ET RÉCITS

Le nouveau Pape, conte de l'Ille-et-Vilaine, par M. Ad. Orain, p. 174-177.

Saint Michel et Lucifer, légende bretonne, par M. François Duynes, p. 292-293.

La Boîte à souvenirs, par M. de Farcy de Mainoc, p. 305-311.

Mélie, par Rozeven, p. 374-386.

Conte de Noël, par Harry Hett, p. 441-448.

COMPTE-RENDUS DE LIVRES

La Tour à eau, de M. Bout de Charlemont ; *Les Pardons et Pèlerinages de Basse-Bretagne*, de M. l'abbé G. de Corson (1^{re} partie) ; *Poésies complètes de Ch. Dovaile* ; *Essai sur la Genèse et l'évolution de la Thérapeutique*, de M^{me} Gaboriau ; *Le duc d'Orléans*, de M. B. de Fréchenecourt ; *Morgane*, de M. Ch. Le Goffic ; *Jules Simon*, de M. Léon Sèché ; *Chamans de chez nous*, de M. Th. Botrel ; *Souvenirs d'un maire de village*, de M. Leroux-Cesbron ; *Les Compagnons bretons de Jeanne d'Arc* ; *Histoire du Comité révolutionnaire de Quimper*, de M. Trévédy ; *Croquis et Réflexions*, de M. H. Bauquier ; *La Nouvelle Revue Rétrospective*, par M. O. de Gourcuff, p. 68-77.

Le Château de Nantes, de MM. J. Farret et D. Caillé ; *L'Immaculée-Conception*, de M. le C^{te} Dubosc de Pesquidoux ; *Saint Louis*, de M. Marius Sepet ; *La Marine marchande et la surtaxe de pavillon*, de M. le V^o de Colleville ; *Auour du péché*, de M. V. Grandjean, par M. O. de Gourcuff, p. 150-156.

La Maison de Laval (1020-1605), de M. le C^{te} B. de Broussillon, par M. R. Blanchard, p. 132-133.

A travers la Bretagne, de M. Paul Eudel ; *Au Crépoucaule*, de M. Marc Daubrive ; *Les fêtes de l'Elé*, de M. Georges Bamaekers ; *Nuits seraines*, de M. D. Luzet ; *Berthe de Provence*, de M. A. Faure ; *L'existence de M. Gallpauz* ; *La question du latin, base des études classiques* ; *La nouvelle Encyclopédie* ; *La ville de Nantes et la Loire-Inférieure. Les sept Saints de Bretagne, leur pèlerinage*, de M. Trévédy, par O. de Gourcuff, p. 232-240.

Le Fiancé de Charline, de M. H. de Farcy ; *Pandins et Poupées*, de

M. H. Deschamps; *Rêves d'Ostre-Tombe*, de M. Marcel Béliard; *Les Clochettes roses*, de M. Ch. Prunier; *Les Veillées artistiques de Plaisance; Paris instantané; L'Almanach de la Caserne*, par M. O. de Gourcuff, p. 314-320.

Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, de M. René Kerviler (fasc. 29); *Les Pacifications de l'Ouest*, de M. Ch. L. Chassin (T. III.); *Novella d'Andréa*, de M. Duplessis, *Pour le Harem*, du vicomte de Colleville. — Une fille légendaire d'Alfred de Musset et de Georges Sand, de M. A. Mailloux, par M. O. de Gourcuff, p. 387-392.

Le Portrait littéraire de M. O. de Gourcuff dans la Revue Nantaise, par M. Joseph Rousse, p. 392-393.

Un Lamennais inconnu du R. P. Laveille, par M. l'abbé Ch. Robert, p. 449-454.

Olivier de Clisson, de M. A. Lefranc; *Les Origines de la civilisation moderne*, de M. G. Kurth, par M. R. Blanchard, p. 454-457.

Le Manoir de la Touche, de M. l'abbé G. Durville; *Loin de sa petite-fille*, par un vieux grand papa, par M. P. de L'Isle du Drèneuc, p. 458-462.

Le Château de Nantes, de J. Furret et D. Caillé, par S. N. -T., p. 462-463.

Toulon et les Anglais en 1793 de M. P. Cottin; *Entretiens et avis spirituels* du R. P. Lécuyer; *Œuvres familières* de Jean Plémur; *Le Bonheur du foyer*, par M. O. de Gourcuff, p. 463-466.

Les Aventures mystérieuses de Huon de Bordeaux mises en nouveau langage, par Gaston Paris, p. 466-467.

LIVRES D'ÉTRENNES

De la Société d'édition H. May, p. 467-469.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

Séance du 7 août 1898, p. 81-89.

Séance du 14 octobre 1898, p. 394-400.



TABLE DES NOMS D'AUTEURS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- BARDE DU MENEZ-BRÉ. — *Notice sur le chanoine Le Pon*, p. 63-65. — *Chant des Marins de Kercôt à leur patronne Notre-Dame*, p. 412-416.
- BEAUFILS (Edouard). — *Le cinquantenaire des funérailles de Châteaubriand*, p. 90-110.
- BIBLIOPHILES BRETONS (Chroniques des). — *Séance du 7 août 1898*, p. 81-89. *Séance du 14 octobre 1898*, p. 394-400.
- BLANCHARD (R.). — *Comptes-rendus de livres*, p. 232-233; 454-457.
- BOIS DE LA VILLERABUL (A. du). — *Le Mouvement en faveur du Celtique Armoricaïn*, p. 401-407.
- BONNEAU (Louis). — *Le Bono*, poésie, 439-440.
- BORDERIE (Arthur de la). — *Mort de M. l'abbé Le Pont*, p. 60-62. — *Contre les panégyriques du duc d'Aiguillon*, p. 241-246.
- BOUGHAUD (Emile). — *Jeanne la tisseuse*, p. 218-220.
- BOUÏ DE CHARLEMONT (H.). — *Deux sonnets*, p. 312-313.
- BOUTELLIER (J. Le). — *Le cinquantenaire de Châteaubriand à Paris*, p. 78-80.
- BRÉMOND D'ARS (A. de). — *Les vieux papiers d'une vieille Maison à Quimperlé*, 321-337.
- BUNLAYE (H. de la). — *Première Sône*, p. 408-411.
- CADIC (J.-M.). — *Légende de saint Julien*, p. 137-149.
- DUYNES (François). — *Saint Michel et Lucifer*, p. 292-293.
- FARCY (H. de). — *La Boîte à souvenirs*, p. 305-311.
- GIBELLO (P.). — *Pages évangéliques*, p. 161-165.
- GOURCUFF (Olivier de). — *Un romanique nantais: Adolphe Allouneau et son pastiche*, p. 284-291; *Comptes-rendus de livres*, p. 66-77, 150-156, 234-240, 314-320, 387-392, 483-486.
- GUILLOUX (abbé). — *Sainte-Anne pendant la Révolution*, p. 111-122, 178-188, 274-383, 381-356.
- HETT (Harry). — *Conte de Noël*, 441-448.

- LANDE DE GALAN (Ch. de la). — *La Bretagne sous le maréchal d'Estrées*, p. 49-59.
- LAURENT (Pierre). — *Sône de filerie* p. 215-217. — *Première Sône*, p. 408-411.
- LAZ (C^{tesse}) du). — *Carhaix, son passé, etc.*, p. 34-41, 256-273.
- LE DAULT (M.) — *Exaudi*, p. 221-222.
- LETALLE (Abel) — *L'Abîme*, p. 373.
- LISLE DU DRÈNEUC (P. de). — *Comptes-rendus de livres*, p. 458-462.
- MAÏFRE (LÉON). — *Le Bassin de Goulaine*, p. 18-25
- MÉMOIRES D'UN NANTAIS, p. 170-173, 294-301, 357-364, 417-424.
- NATAL (Camille). — *L'Ange de l'Ambulance*, p. 226-231.
- N.-T. (S.) — *Compte-rendu de livres*, p. 462-463.
- ODON DU HAUTAIS (V^{te}). — *Le Port-Louis*, p. 123-136.
- OLGA (C^{tesse}). — *Juslice*, p. 42-48.
- ORAIN (Ad.). — *Le nouveau Pape*, p. 174-178. — *La Mort du prince de Talmont*, p. 302-304.
- PALYS (C^{te} de). — *L'histoire de Bretagne de M. A. de la Borderie (tome II)*, p. 5-17.
- PARKER (Jos.). — *Chanson du Fils de la Vierge*, p. (437-438).
- QUINTIN (Joseph). — *Le mystère de Saint-Gwenolé*, p. 157-160.
- ROBERT (l'abbé Ch.) — *Compte-rendu de livres*, p. 449-454.
- ROUSSE (Joseph) — *Un perruquier général*, p. 344-350. — *Le portrait littéraire de M. O. de Gourcuff*, p. 395-393
- ROZEVIN — *Mélite*, p. 374-386
- SAINC-J-EAN (C^{te} de). — *Les Préjugés*, p. 189-214, 365-372, 425-436.
- THOMAZEAU (Maria). — *Enfants du peuple*, p. 223-225.
- TRÉVÉDY. — *Liquidation des successions d'Anne de Bretagne et de Louis XII*, p. 26-35, 166-169, 247-355 338-343.



Le Gérant : R. LAFOLYE

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, places des Lices.